PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Département de La Réunion
COMMUNE DU TAMPON

Contrat de ville 2026-2030

Engagement “Quartiers 2030”

Des nouvelles perspectives pour les habitants et habitantes des quartiers politique de la ville de

Le Tampon



Patrice LATRON

Préfet de La Réunion



La politique de la ville est une politique exigeante et engagée. Elle permet de mieux prendre en compte les spécificités de chaque territoire. Elle touche à tous les aspects de la vie quotidienne dans les quartiers prioritaires : l'éducation, l'emploi, la sécurité, la santé, le logement ou encore la vie associative.
C'est avant tout une politique de cohésion sociale, menée ensemble par l'État et les collectivités locales dans le cadre des contrats de ville. Elle mobilise l'ensemble des services publics et des partenaires pour mettre en place des projets concrets, adaptés aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.

En 2023 et 2024, de nombreuses rencontres et consultations citoyennes ont permis de définir les grandes orientations des années à venir. Lors de la réunion du comité interservices de la politique de la ville, le 6 juin 2025, trois priorités ont été réaffirmées :

- Garantir l'épanouissement et l'émancipation de la jeunesse.
- Assurer une vie décente et en sécurité pour tous.
- Favoriser le développement économique et l'insertion.

Le nouveau contrat de ville, baptisé « Engagements Quartiers 2030 », confirme la mobilisation de tous les acteurs aux côtés des 57 quartiers prioritaires de La Réunion. À partir du 1er janvier 2026, avec une nouvelle géographie prioritaire, il s'agira de mettre en œuvre des actions innovantes et de renforcer les dispositifs qui ont déjà fait leurs preuves. Une attention particulière sera donnée à une gouvernance partagée, pour que chacun puisse participer aux décisions.
Cette nouvelle étape intègre aussi un outil important : l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB). Depuis dix ans, il a prouvé son efficacité dans nos quartiers et il continuera à jouer un rôle clé dans les actions à venir. Avec « Engagements Quartiers 2030 », nous ouvrons ensemble de nouveaux horizons pour les habitants des quartiers prioritaires de La Réunion.

Patrice THIEN AH KOON

Maire de Le Tampon



La Politique de la Ville s'inscrit dans un cadre réglementaire exigeant et est structurée par notre "Contrat Engagement Quartiers 2030", visant l'émancipation globale de chaque habitant des quatre quartiers prioritaires du Tampon.
Parmi les attentes de nos concitoyens figurent la sécurité et la tranquillité publique ; vivre en quartier prioritaire ne doit pas signifier cumuler précarité et insécurité. C'est pourquoi la municipalité a renforcé la présence de médiateurs pour prévenir les tensions et apaiser les conflits, améliorant ainsi le cadre de vie. L'engagement est clair : la lutte contre la précarité doit être indissociable d'un effort constant pour la cohésion sociale.
Mais la sécurité ne suffit pas sans perspective d'avenir. C'est pourquoi nous plaçons la réussite éducative et l'insertion socio-professionnelle au centre de nos priorités. De l'école à l'emploi, nous voulons que l'éducation et la formation soient des leviers puissants pour offrir à notre jeunesse des quartiers prioritaires l'égalité des chances qu'elle mérite.
Nous veillons également à garantir le bien-être des habitants des quartiers prioritaires, en améliorant l'accès à la santé et aux services de proximité mais aussi à la culture et aux sports.
La question des mobilités est un enjeu central pour l'égalité d'accès aux services, car les quartiers prioritaires souffrent de transports insuffisants. C'est pourquoi la transition écologique tamponnaise se doit d'être inclusive : elle prend en compte les plus vulnérables et favorise des solutions de transport accessibles et durables.
Enfin, l'environnement est au cœur de notre projet communal. Je salue la vision de mon prédécesseur qui a anticipé le défi majeur de l'eau à La Réunion : grâce aux retenues collinaires, chaque Tamponnais bénéficie désormais d'un accès sécurisé à cette ressource, sans distinction.
Le Tampon porte ainsi un projet global : garantir à chacun le bien-vivre, dans une commune résolument engagée pour la justice sociale, la sécurité, l'environnement et la solidarité.



Sommaire

Le contrat de ville — page 5

Historique de la construction du contrat de ville — page 6
Construction du contrat de ville 2026-2030 — page 9
Enjeux et orientations du contrat de ville — page 11
Quelle articulation avec les dispositifs déjà existants ? — page 13
Animation du contrat de ville — page 15
La participation citoyenne — page 16

Quels sont les quartiers prioritaires ? — page 17

Les enjeux stratégiques pour les quartiers politiques de la ville — page 21

Formation, emploi et insertion socio-professionnelle — page 22
Réussite éducative — page 29
Cohésion sociale et émancipation — page 37
Santé et bien-être — page 46
Tranquillité publique et amélioration du cadre de vie — page 55
Environnement et transitions — page 63

Les 4 quartiers politiques de la ville — page 70

Les poches de pauvreté — page 85

Les enjeux transversaux — page 88

Les acteurs et partenaires signataires — page 94

Le contrat de ville

2026 - 2030

La politique de la ville est une des seules politiques publiques qui se déploie depuis et pour les territoires, au bénéfice des quartiers prioritaires. Les travaux de cette nouvelle génération de contrat ont démarré avec un an de décalage par rapport à l'hexagone. Pour autant, la méthode demeure la même, à savoir :

À partir des concertations avec les habitants, établir des portraits de quartiers et des projets de territoire en cohérence avec les attentes des habitants et des partenaires. Plus qu'une participation citoyenne, ce sont des rencontres sur diverses thématiques qui ont pu être organisées. C'est à partir de ce travail de synthèse et de concertation que les objectifs majeurs ont été identifiés et ce, pour chaque contrat de ville de l'île.

Au-delà d'une trame de travail, il s'agit avant tout de la feuille de route (quartiers 2030) pour la commune de Le Tampon.



Historique de la construction du contrat de ville de

Le Tampon

La réflexion autour de ce nouveau contrat de ville est le fruit d'ateliers réunissant l'ensemble des partenaires œuvrant pour la politique de la ville. Il résulte également des éléments recueillis auprès des habitants lors de la consultation citoyenne menée dans les quartiers courant 2023/2024 et complétée en 2025.

Contrat de ville

Signature du 1er contrat de ville du Tampon le 16 juillet 2015 : 4 quartiers retenus en géographie prioritaire : La Châtoire, Trois-Mares, Les Araucarias et le Centre-ville.

2015 - 2025

2015

Constitution des conseils citoyens - 2015

Délibération du conseil municipal du 24 septembre 2015 approuvant la mise en place de 4 conseils citoyens dans les QPV du Tampon.

Signature des conventions d'abattement de la TFPB - décembre 2015

Signature des conventions d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties avec la SHLMR, la SIDR et la SODEGIS.

2015

2018

Evaluation mi-parcours - 2018

A permis aux partenaires de réévaluer leur collaboration, de constater une dynamique associative en perte de vitesse et de remarquer que le contrat de ville du Tampon, malgré sa jeunesse, est cité à titre d'exemple.

2019

Protocole d'engagements réciproques et renforcés - 2019

Avenant au contrat de ville du Tampon, accompagnant le rallongement de la durée de validité des contrats de ville, prorogée par le législateur jusqu'au 31 décembre 2022.

2022

Evaluation du contrat de ville - fin 2022

Evaluation conduite sur la période 2014 - 2022 par le cabinet NEO - ComPas, mandaté par le CRCSUR.
A permis mettre en relief les grandes lignes de consensus régional, des focus des contrats de ville en pointant des actions significatives en termes d'impacts.

2023

Concertations citoyennes - 2023

du 8 novembre au 5 décembre 2023 : "Allon dan' kartié".
Huit temps d'échanges avec les habitants, rendus possibles grâce au soutien des associations de quartier et des partenaires institutionnels.

2024

27 décembre 2024

Décret n° 2024-1212 du 27 décembre 2024 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les collectivités régies par l'article 73 de la Constitution, à Saint-Martin et en Polynésie française.
Les 4 QPV du Tampon sont maintenus et étendus.

2025

9, 11, 18, 25 juillet 2025

Diagnostics en marchant dans les 4 QPV en fin de journée.
A permis de voir comment vivent les quartiers pendant leurs heures d'activité et de disposer d'un constat réaliste.

Réunions TFPB - août à octobree 2025

Co-coconstruction des conventions d'abattement de la TFPB avec les 3 bailleurs sociaux (SIDR, SHLMR, SODEGIS).
Mise en place de comité de lecture de la convention.

2025

2025

26 novembre 2025

Signature du contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"
Signature de la convention d'abattement de la TFPB avec les 3 bailleurs sociaux (SIDR, SHLMR, Sodegis).

Construction du contrat de ville 2026-2030

La Ville du Tampon a signé son premier contrat de ville en 2015. Depuis 10 ans, une dynamique partenariale solide s'est construite avec l'État, l'ensemble des signataires, le secteur associatif et les habitants des quartiers.

Cette coopération, renforcée par la montée en puissance de dispositifs tels que le Programme de Réussite Éducative et la Cité Éducative, a permis de poser les bases d'une action collective durable.

Le nouveau contrat « Engagement Quartier 2030 » vient conforter ce partenariat et affirme une volonté partagée de le pérenniser au bénéfice des quatre quartiers prioritaires (La Châtoire, Trois-Mares, Les Araucarias et le Centre-ville), et des huit poches de pauvreté décelées sur le territoire, hors géographie prioritaire.

Il projette de nouvelles ambitions autour d'enjeux stratégiques communs, traduits en orientations concrètes pour répondre aux besoins des habitants et articuler efficacement droit commun et droit spécifique de la politique de la ville.

Les habitants ont identifié les enjeux de leurs quartiers

La méthodologie retenue repose sur une démarche participative et partenariale, déployée en plusieurs étapes :

- réunions thématiques de proximité avec habitants, acteurs de terrain et élus (décembre 2021),
- consultations citoyennes "Allon dan' kartié" (8 novembre – 5 décembre 2023),
- séminaire des Délégués de Quartier (avril 2025),
- ainsi que des diagnostics en marchant associant bailleurs sociaux et partenaires institutionnels (juillet 2025).

Cette approche, à la fois qualitative et sociologique, vise à identifier les besoins spécifiques de chaque quartier prioritaire de la politique de la ville afin d'élaborer un contrat adapté.

Construction du contrat de ville 2026-2030

Synthèse de la concertation citoyenne :

La concertation citoyenne a eu pour ambition de recueillir la parole des habitants, associations et acteurs de terrain afin d'**identifier les attentes prioritaires et de co-construire des pistes d'action**. Elle s'est déroulée à travers différentes méthodes participatives : ateliers thématiques, réunions et entretiens de proximité, diagnostics en marchant.
La démarche a été bien accueillie par les habitants, qui ont apprécié l'«*aller-vers*», signe d'une reconnaissance de leurs réalités quotidiennes.
Les échanges ont mis en évidence **des attentes basiques mais essentielles, exprimant le besoin de répondre en priorité aux besoins primaires** : se nourrir, disposer d'un logement décent, trouver un emploi dans son quartier et bénéficier d'activités de proximité, notamment en pied d'immeuble.

L'idée de ***« vivre et travailler là où l'on habite »*** a été largement partagée.

Trois préoccupations majeures se dégagent nettement : la **tranquillité résidentielle**, la **qualité du logement** et la **lutte contre la délinquance**. À ces enjeux s'ajoute une f**orte demande d'activités sociales, culturelles et sportives**, ainsi qu'un **soutien accru aux associations locales** qui contribuent à la vitalité du quartier. L'**accompagnement des jeunes** reste également un enjeu commun : les habitants attendent des solutions concrètes en matière de formation et d'accès à l'emploi, en lien avec les éducateurs de rue et les acteurs de terrain.
Un **autre point central réside dans la communication entre institutions et habitants**. Ces derniers insistent sur l'importance d'être écoutés, d'obtenir des réponses et de pouvoir identifier un interlocuteur. Ils demandent une présence plus régulière des services de la politique de la ville, mais aussi des bailleurs sociaux, des associations et de l'intercommunalité. Le message est clair : ***« Vien' voir nou »***, signe d'un appel à la proximité et au dialogue direct.
Enfin, les **habitants souhaitent voir valorisée leur expertise d'usage et l'intégrer dans toute démarche de projet**. Leur parole constitue une ressource incontournable pour la co-construction des actions et la définition des priorités à venir.
En conclusion, **cette concertation a révélé une attente forte d'amélioration des conditions de vie quotidiennes, mais aussi le désir de renforcer le lien social et le dialogue avec les institutions**. Elle constitue une base solide pour orienter le futur programme d'actions au plus près des besoins réels des habitants.

Enjeux et orientations

du contrat de ville

Formation, emploi et insertion socio-professionnelle

- Faciliter l'accès à l'emploi
- Renforcer les liens entre habitants, acteurs économiques et institutions par des démarches d'"aller-vers"
- Soutenir l'entrepreneuriat
- Consolider le partenariat avec les acteurs institutionnels de l'insertion

Réussite éducative

- Contribuer à créer un parcours global intégré de réussite éducative (0-25 ans)
- Renforcer la persévérance scolaire
- Soutenir, guider et impliquer tous les types de parentalités
- Ingénierie et alliance territoriale pour la Réussite Educative

Cohésion sociale et émancipation

- Favoriser l'émergence de projets et développer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs
- Favoriser l'accès aux droits, aux services et au numérique
- Développer des activités de proximité et intergénérationnelles
- Promouvoir la citoyenneté participative
- Valoriser, préserver le patrimoine local
- Soutenir et valoriser la vie associative

Enjeux et orientations

du contrat de ville

Santé et bien-être

- Améliorer l'accès à la santé: contrat local de santé (CLS)
- Développer des actions en faveur de la santé mentale
- Améliorer la coordination partenariale autour des repérages précoces des troubles et des déficiences
- Favoriser l'accès à une alimentation saine et équilibrée
- Développer des activités physiques adaptée gratuites ou à faible coût
- Prévenir les conduites addictives

Tranquillité publique et amélioration du cadre de vie

- Impulser les réhabilitations et l'entretien de l'habitat et les espaces publics
- Accompagner des actions de prévention spécialisée et de médiation sociale
- Développer des actions de prévention de la délinquance et des incivilités

Environnement et transitions

- Les transitions écologiques
- La transition numérique
- Les transitions démographiques

Quelle articulation avec les dispositifs déjà existants ?

Une insertion dans :

- La politique de la ville
- Les politiques publiques des collectivités territoriales (commune et son CCAS, département, région) et de l'EPCI, CASUD
- Les missions régaliennes de l'Education Nationale
- La politique familiale de la Caisse d'Allocations Familiales
- Le déploiement des offres du service public de l'emploi (France Travail, Mission Locale Sud, Cap Emploi).

Des outils au service de la politique de la ville :

Les contractualisations:

- La Cité Educative
- Le Programme de Réussite Educative (PRE)
- Le Contrat Local Educatif Artistique (CLEA)
- La Convention Territoriale Globale de la CAF (CTG)
- Le Contrat Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)
- Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits (CDAD)
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CASUD
- Le Contrat pour la Réussite à la Transition Ecologique (CRTE) de la CASUD
- Le Programme Local d'Insertion et Emploi (PLIE) et le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) de la CASUD
- France Travail.

Les autres modalités d'intervention:

- La médiation sociale
- La prévention spécialisée
- Les actions des bailleurs dans le cadre de l'abattement TFPB
- Les forums d'ultra-proximité pour rapprocher habitants, services, emploi et entrepreneuriat dans les quartiers: Mardi Nou Lé Là et Journée Pour l'Emploi de France Travail - Forum du Territoire d'Action Sociale Sud-Est du Conseil Départemental
- Les caravanes dans les quartiers: Bus de l'entrepreneuriat d'Initiative Réunion (4 QPV), caravane du RSMA (centre-ville et Trois-Mares), Journée des réservistes du RPIMA (centre-ville).

Quelle articulation avec les dispositifs déjà existants ?

Les financements mobilisables en complément des financements du droit commun :

- Le budget opérationnel de programme 147 de l'Etat
- Les crédits soutien de la commune du Tampon politique de la ville
- L'Abattement sur la Taxe Foncière des Propriétés Bâties (ATFPB)
- Le Pacte de Solidarité Territoriale (PST), le Pacte Territorial d'Insertion (PTI), l'Aide Sociale à L'enfance (ASE), la commission des financeurs de prévention de perte d'autonomie des personnes âgées du Conseil Départemental
- La Convention Territoriale Globale (CTG) via la Caisse d'Allocation Familiale
- Le Pacte Local de Solidarité (PLS)
- Les appels à projets de l'Etat de type Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA), Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)
- ANCT: financement du conseiller numérique
- Les prêts de la Banque des Territoires
- La Convention Territoriale d'Application ORT (2025-2029) : Actuellement en cours d'étude, cette convention avec l'État et la CASUD constituera le volet urbain et économique de l'action communale. Une fois signée, elle permettra de mobiliser des outils puissants pour la rénovation de l'habitat (projet d'OPAH-RU, dispositif Denormandie etc.) et la dynamisation commerciale sur nos centralités, en parfaite complémentarité avec le volet social du Contrat de Ville. *
- Les financements en lien avec le prochain programme de renouvellement urbain.
- Le mécénat.

Animation du contrat de ville

Composition du comité de pilotage

Présidé conjointement par le Maire et le Préfet de La Réunion.
Les membres signataires sont: la préfecture de la Réunion, la commune du Tampon, la CASUD, l'Académie de La Réunion, la Caisse d'allocations familiales, le conseil départemental, le conseil régional, l'Agence Régionale de Santé, France Travail, la mission locale, le Cap Emploi, la Caisse des dépôts et consignations, les bailleurs sociaux (SHLMR, SIDR, Sodegis).

Il décide des orientations de la politique de la ville à adopter et propose des axes de travail en fonction du contexte économique et social. Il définit également les moyens à déployer pour atteindre les objectifs et planifie les projets.

Il se réunit **2 fois par an** pour :

- valider la programmation annuelle - 1er trimestre
- prendre connaissance de l'avancée des projets et de leur évaluation pour maintenir ou définir de nouvelles orientations et faire part des appels à projets qu'il souhaiterait voir paraître - revue de projet de fin d'année.

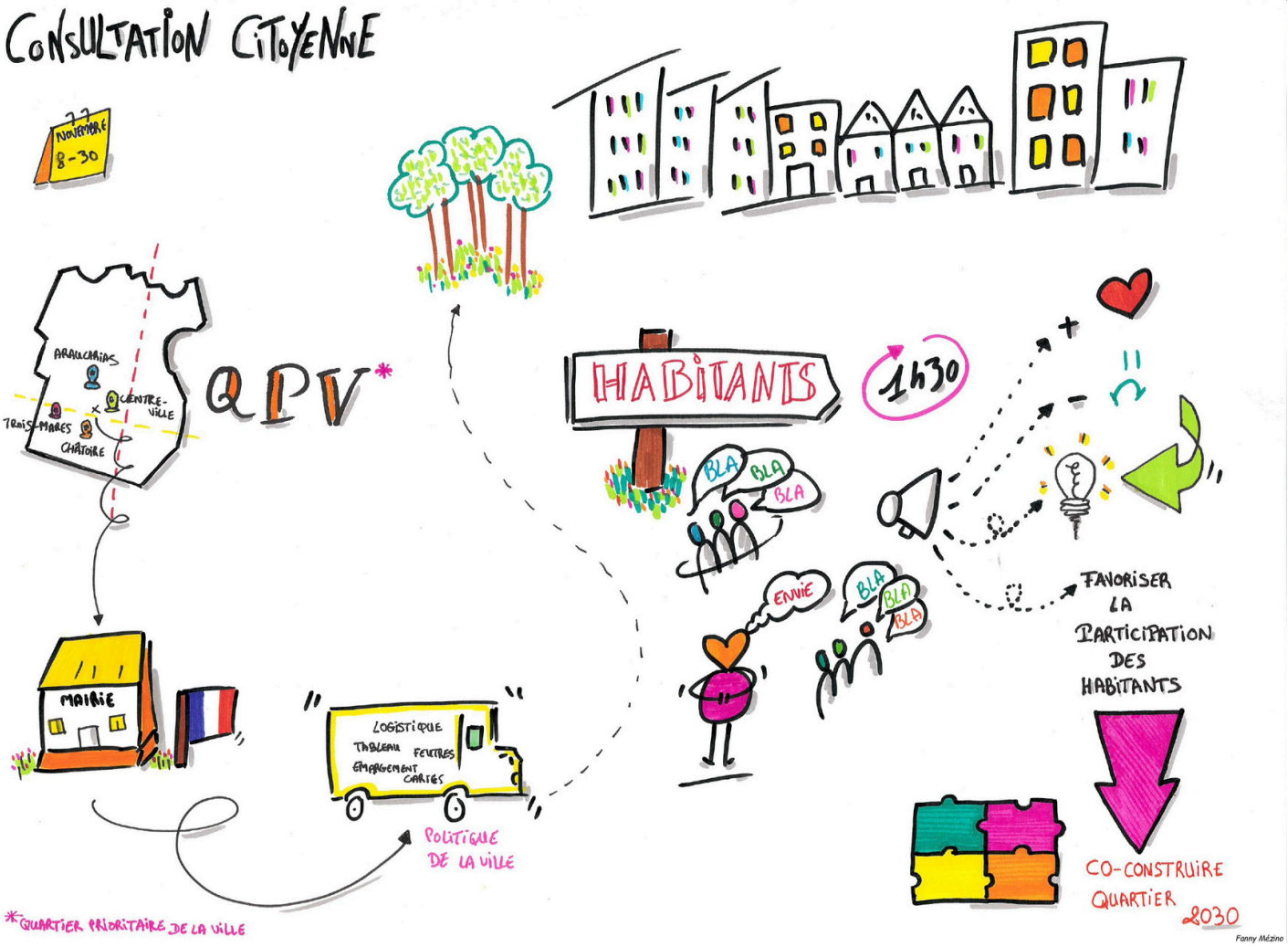
Composition du comité technique :

Le comité technique, composé des représentants techniques de la commune (direction Cohésion sociale, direction Educative, service développement économique) et des partenaires signataires, la déléguée du Préfet, les représentants des bailleurs sociaux (SHLMR, SIDR, Sodegis) se réunit en amont des COPILs.
NB: Le suivi de la convention d'abattement de la TFPB fait l'objet d'un comité technique spécifique qui se réunit 3 fois par an.



Il prépare et propose au COPIL les éléments qui lui permettront de valider la programmation du contrat de ville au regard des enjeux validés.

Il se réunit afin de suivre la mise en œuvre des projets, maintenir ou modifier les objectifs opérationnels au regard des évolutions.

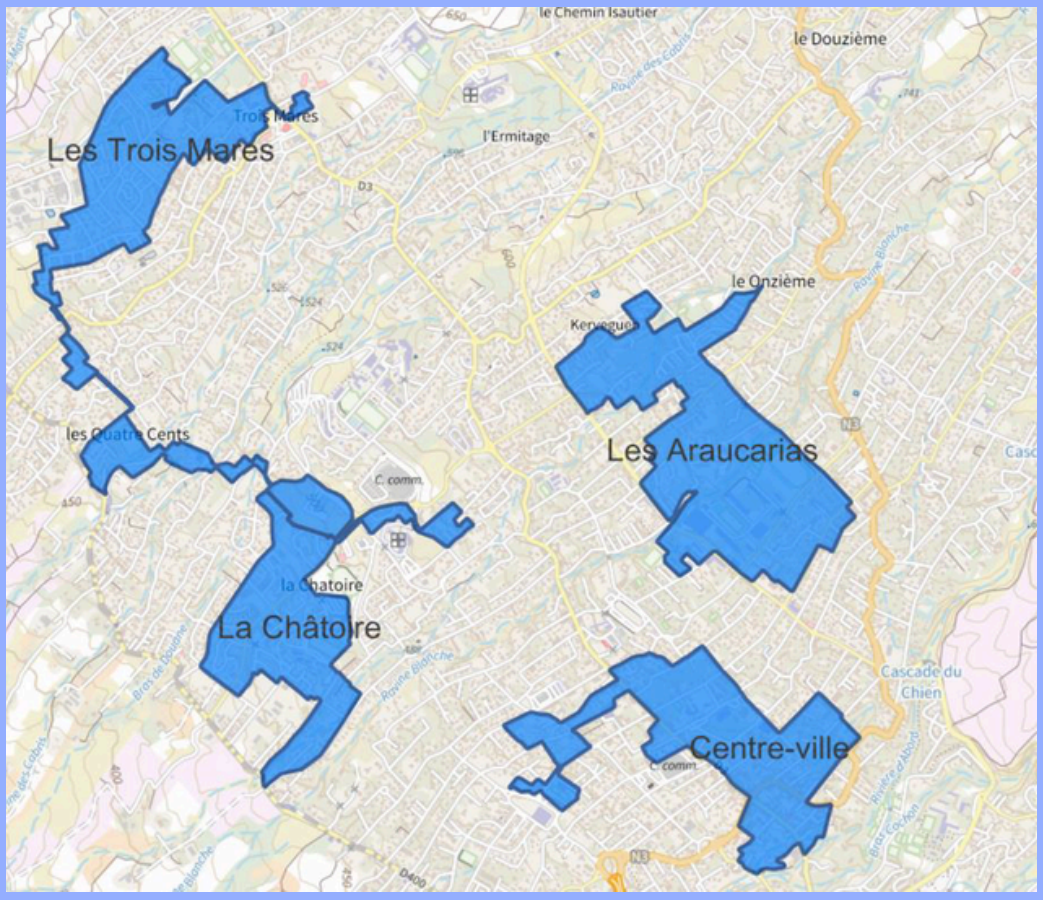


La participation citoyenne

Depuis 2015, la ville du Tampon s'appuie sur des conseils citoyens dans chacun de ses quatre quartiers prioritaires.
La nouvelle période offre l'opportunité de repenser ces instances et d'expérimenter de nouvelles modalités de participation citoyenne, plus flexibles et proches du quotidien des habitants.
L'idée est de diversifier les formats de concertation en privilégiant les rencontres informelles dans les quartiers : échanges au sein des LCR, points de rencontre naturels des habitants (devant les jardins collectifs, dans les cages d'escalier, sous un pied'bois, etc.). Il s'agit aussi de développer le recours au Fonds de Participation des Habitants et proposer la création de budgets participatifs sur les poches de pauvreté.
À cela s'ajoute la mise en place d'un diagnostic en marchant biannuel, impliquant directement habitants et acteurs de terrain pour identifier les besoins, priorités et solutions concrètes.
Enfin, la réussite de cette démarche repose sur une coordination étroite avec le service Conseils de quartier afin d'assurer une continuité avec les dispositifs existants et de valoriser la parole des habitants dans toutes les étapes de la co-construction des projets.

Quels sont les quartiers prioritaires ?

De Le Tampon



4

Quartiers prioritaires

Que retenir du diagnostic

Politique de la ville ?

Démographie et Structure Familiale

La structure familiale des quartiers se distingue par une forte présence de la monoparentalité et des personnes seules, témoignant d'une certaine fragilité sociale.

- **Population jeune :** Près de 40% des enfants accompagnés par la CAF ont moins de 6 ans (14 % de moins de 3 ans et 15 % de 3 à 6 ans), indiquant une population jeune avec des besoins importants en matière de petite enfance.
- **Monoparentalité élevée :** Les familles monoparentales percevant des allocations CAF représentent 23 % des foyers allocataires de la commune, un chiffre qui grimpe à 26 % à Trois-Mares et au centre-ville, à 28 % aux Araucarias et à 29 % à La Châtoire.
- **Isolement social important :** Plus de 4 allocataires sur 10 (41 %) sont des personnes isolées (Allocation Parents Isolés). Ce taux est élevé à La Châtoire et aux Araucarias (56 %), suggérant une fragilisation du lien social dans ces quartiers.

L'Emploi

Le marché de l'emploi est caractérisé par un chômage qui touche une part importante de la population, en particulier les moins diplômés et les habitants de certains quartiers.

- **Chômage structurel** : Avec 17 239 demandeurs d'emploi, la commune présente un taux de chômage élevé, similaire à la moyenne de La Réunion. Les femmes (54 %) et les 25-49 ans (56 %) sont les plus touchés.
- **Manque de qualification :** 60 % des demandeurs d'emploi ont un niveau de qualification inférieur ou égal au CAP/BEP, ce qui constitue un frein majeur à l'insertion professionnelle.
- **Pauvreté et précarité :** 30 % des demandeurs d'emploi perçoivent le RSA. Ce taux explose dans les quartiers des Araucarias (46 %) et de La Châtoire (40 %). Par ailleurs, 19 % des demandeurs d'emploi touchent la Prime d'activité, signe de bas salaires.
- **Disparités géographiques :** Les quartiers des Araucarias et de La Châtoire concentrent les difficultés avec un nombre élevé de demandeurs d'emploi et des taux de dépendance au RSA très supérieurs à la moyenne communale.
- **Reproduction sociale:** reproduction des inégalités sociales.

Précarité, accès aux Droits et Services Publics

La forte dépendance aux prestations sociales souligne l'importance des services publics comme filet de sécurité, mais aussi la vulnérabilité économique d'une grande partie de la population.

- **Forte dépendance aux aides :** Près d'un tiers des foyers allocataires de la commune perçoit le RSA socle (8 850 foyers sur 25 944).
- **Accès aux soins pour les plus précaires :** Le nombre élevé de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) sans participation financière (29 457 personnes) indique qu'une part significative de la population vit avec de très faibles revenus.
- Hygiène et accès aux soins (dont précarité menstruelle)
- **Inégalités scolaires :** Le milieu social a un impact fort sur le parcours scolaire. À La Châtoire, 82 % des élèves de collège sont issus de PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) défavorisées. De plus, les élèves de ces milieux sont surreprésentés dans la filière professionnelle (près de 70 % pour la commune).
- Accès à une alimentation saine et équilibrée.

Logement et Cadre de Vie

Le parc de logements est fortement marqué par l'habitat social, avec une prédominance de logements collectifs qui dessine un paysage urbain dense dans certains secteurs.

- **Prédominance du logement social :** Les quartiers comptent 2 651 logements sociaux. Ces logements sont particulièrement concentrés aux Araucarias (1017) et à La Châtoire (904).
- **Habitat majoritairement collectif :** 81 % du parc social de la commune est constitué d'habitats collectifs. Ce taux atteint 87 % aux Araucarias, contrastant fortement avec le quartier de Trois-Mares où l'habitat individuel est majoritaire (60 %).
- **Forte rotation à La Châtoire :** Le taux de rotation des logements sociaux y est de 15 %, bien supérieur à la moyenne communale (12 %). Cela peut indiquer une moindre attractivité du quartier ou une population plus instable.
- **Délabrement du bâti :** De nombreux logements sociaux sont en mauvais état, avec des problèmes d'infiltration, de moisissures, parfois des pannes d'ascenseur.
- **Logements inadaptés :** Pour les seniors, il arrive que la présence de baignoires au lieu de douches pose des problématiques. Certains sont confrontés à la difficulté d'obtenir une mutation pour un logement adapté.

Tranquillité

- **Nuisances sonores :** Elles sont omniprésentes : musique forte dans les logements (Centre-Ville), motos bruyantes (Araucarias, Trois-Mares), et circulation dense et bruyante (La Châtoire, Trois-Mares et Les Araucarias).
- **Insécurité et trafics :** Le quartier des Araucarias est particulièrement touché par le trafic et la consommation de drogue, des tensions, des vols et des conflits de voisinage. La présence de la Police Municipale et de la Gendarmerie Nationale est réclamée pour apaiser le quartier.
- **Sentiment d'abandon :** Dans plusieurs quartiers, un sentiment d'insécurité est lié à un éclairage public défaillant (La Châtoire, Araucarias) et un manque de présence des forces de l'ordre. La peur de représailles est réelle dès qu'une démarche doit être ou est entreprise.

Transition écologique

- **Gestion des déchets :** C'est une problématique récurrente dans tous les quartiers : dépôts sauvages, déchets jetés depuis les balcons, présence de nombreux véhicules hors d'usage (VHU), et abords de parties communes souvent jonchés de détritus.
- **Revégétalisation des espaces publics** par des plantations d'endémiques notamment.

6 enjeux stratégiques pour

les quartiers politique de la ville

01 Formation, emploi et insertion professionnelle

Réussite éducative 02

03 Cohésion sociale et émancipation

Santé et bien-être 04

05 Tranquillité publique et amélioration du cadre de vie

Environnement et transitions 06



01

Formation, emploi et insertion professionnelle

Formation, emploi et insertion professionnelle

L'accès à l'emploi est l'une des priorités pour les quartiers de la politique de la ville. Il est essentiel pour leur économie et contribue à la valorisation de l'image des quartiers. En lien avec les orientations nationales, l'objectif est de repérer et re-mobiliser les publics les plus éloignés de l'emploi afin de les accompagner dans un parcours d'insertion professionnelle, avec un appui des structures spécialisées dans ce champ.



Présentation des enjeux majeurs

01

Faciliter l'accès à l'emploi

02

Renforcer les liens entre habitants, acteurs économiques et institutions par des démarches "d'aller-vers"

03

Soutenir l'entrepreuneuriat

04

Consolider le partenariat avec les acteurs institutionnels de l'insertion

56 %

Part des femmes demandeuses d'emploi en QPV

64 %

Demandeurs d'emploi peu qualifiés (≤ CAP/BEP)

40 %

des foyers QPV allocataires CAF, bénéficient du revenu de solidarité active socle

33% au centre-ville, 38 % à Trois-Mares, 43 % au Araucarias 44 % à La Châtoire

25 %

des foyers habitant en QPV et allocataires CAF, bénéficient de la prime d'activité

Faciliter l'accès à l'emploi

01

Développer les chantiers écoles et ateliers chantiers d'insertion

Proposer aux publics les plus éloignés de l'emploi – notamment les jeunes peu qualifiés, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée – une formation qualifiante par l'action dans le cadre de chantiers à forte utilité sociale et environnementale.

Mettre en oeuvre le TAPAJ-PEI (travail alternatif payé à l'heure ou à la journée)

Réinsérer les jeunes de 16/25 ans peu ou pas diplômés, en grande précarité, désocialisés, ayant des problématiques de consommations et/ou d'addictions.

Développer et diversifier l'offre de garde

- Favoriser l'accès à l'emploi des femmes et des familles en développant l'offre de garde : crèches solidaires - places en crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).
- Places réservées SPL Petite Enfance - convention SPL Petite Enfance / France Travail.
- Développer des micro-crèches en pied d'immeuble.

Développer les informations collectives sur les métiers

Pour le public des 18/30 ans, organiser des présentations des métiers de l'uniforme (police, pompiers, gendarmerie, armée).

Soutenir l'accès à l'emploi des femmes

- Accompagnement socio-professionnel personnalisé (mobilité, garde d'enfants, accès aux droits),
- Ateliers de montée en compétences (numérique, métiers en tension, savoir-être professionnel).
- Actions de mentorat avec des femmes déjà insérées (cheffes d'entreprise, responsables associatifs) de l'association Initiative Réunion.

Développer un accompagnement à la remobilisation pour les jeunes, les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA, en s'appuyant sur un réseau de partenaires dédiés.

Contribuer à remobiliser la personne pour la placer dans une dynamique d'insertion professionnelle ou d'activités adaptées à ses capacités.

Action emblématique - Mardi Nou Lé Là

Cinq fois par an, le « Forum Mardi Nou Lé Là », organisé par France Travail en partenariat étroit avec la ville du Tampon, se tient tour à tour à Trois-Mares, aux Araucarias, au Centre-ville, à La Châtoire et à la Plaine des Cafres. Destiné aux personnes en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation, il réunit les acteurs du service public de l'emploi, les institutions, les entreprises, les organismes de formation et les agences d'intérim pour mettre en relation directe demandeurs d'emploi et employeurs, faciliter l'accès à l'information sur les métiers et dispositifs d'insertion, et promouvoir les opportunités locales, notamment les métiers en tension.

Renforcer les liens entre habitants, acteurs économiques et institutions par des démarches d'aller-vers

02

Développer un partenariat avec le réseau "Les Entreprises s'engagent"

- Détenir un répertoire d'entreprises citoyennes pour accueillir des jeunes en immersion (stages de 3ème et de 2nde).
- Encourager le recours aux emplois francs.

Favoriser l'engagement chez les jeunes

- Déployer le BAFA citoyen (16–18 ans) en co-construction avec les associations, la cité éducative et un centre de formation.
- Promouvoir le dispositif "Prestation de Service Jeunes" (PSJeunes -CAF) pour les 12-17 ans.
- Développer le volontariat international (15–17 ans) en lien avec le Programme de Réussite éducative et la Cité éducative.
- Promouvoir le parcours Cadets de la République (18–30 ans, engagement un an) en partenariat avec les lycées professionnels, les structures de formation, la Mission Locale Sud et les services de l'État.
- Les Cordées de la Réussite - Lycée Roland Garros.
- Les Cadets du SMA (Service Militaire Adapté).

> *« J'aimerais plus de personnes de confiance pour m'aider dans mon quotidien, pour me déplacer et pour m'aider dans mes démarches ».*
>
> *Parole d'habitant lors des concertations citoyennes dans les quartiers*

Développer la création de micro-entreprises

- Présence dans les QPV du Bus de l'entrepreneuriat d'Initiative Réunion.
- Accompagner les associations dans le cadre des appels à projet BPI FRANCE.

Développer l'action citoyenne et l'engagement associatif

- Solliciter "La Jeune Chambre Economique" pour une intervention dans les quartiers auprès des jeunes.

Action emblématique - Journée Pour l'Emploi



Chaque année, en septembre, la place de la SIDR 400 (en bordure du QPV du centre-ville) accueille la Journée Pour l'Emploi (JPE), un événement organisé par France Travail et la Ville du Tampon. Destinée à un large public, des jeunes en orientation aux professionnels en reconversion, cette matinée offre un espace de dialogue et d'opportunités concrètes pour avancer dans son parcours. Les participants peuvent rencontrer directement des recruteurs lors de jobs dating, s'informer sur la création d'entreprise (ateliers) et découvrir les cursus proposés par les centres de formation et d'apprentissage.
Fréquentation moyenne de la manifestation: 3000.
Nombre de partenaires: 150.

Soutenir l'entrepreneuriat

03

Développer la création d'entreprises (commerce, artisanat, vente de service)

- Encourager la création d'entreprises en particulier par les femmes par le déploiement du micro-crédit et des prêts d'honneur (BPI France).

Favoriser l'innovation et l'expérimentation de nouveaux modèles économiques

- Favoriser l'émergence de démarches d'activités d'économies sociales et solidaires (ex. vides-dressings, marchés en pied d'immeuble) pour dynamiser l'économie locale et l'initiative citoyenne.
- Favoriser l'implantation de Société Coopérative et Participative (SCOP) et Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) afin d'avoir un éventail d'intervenant qui intervient dans les domaines de l'emploi, de la formation et propose des solutions alternatives d'insertion.

Développer une outilthèque à disposition des habitants pour encourager les petits travaux, services et activités autonomes

Par ce biais, il s'agit de créer du lien social, de promouvoir la transition écologique et énergétique, en créant des espaces d'apprentissages partagés : jardinage, bricolage, chantiers participatifs, "Réparalicafé", atelier vélo…

Expérimentation des boutiques à l'essai *

Identifier des locaux vacants au sein des QPV (notamment Centre-Ville et Araucarias) pour:

- permettre à des porteurs de projets de tester leur activité avec un loyer modéré et un accompagnement,
- favoriser la pérennisation des nouvelles entreprises.

> *« Les auto-entrepreneurs ne sont pas soutenus, pas reconnus, pas aidés ».*
>
> *Parole d'habitant lors des concertations citoyennes dans les quartiers*

Action emblématique - L'itinérance du "Bus de l'entrepreneuriat" d'Initiative Réunion

Ce service de proximité, en partenariat avec la CASUD et la commune, vise à lever les obstacles en offrant des conseils personnalisés sur le financement de la micro-entreprise et les démarches pour créer, reprendre ou développer une activité au cœur des quartiers prioritaires.

Consolider le partenariat avec les acteurs institutionnels de l'insertion

04

Entreprises d'insertion

- Favoriser leur implantation sur le territoire et leur développement en lien avec les programmes de logements sociaux.

Rapprocher l'offre de formation des publics QPV

- Créer un lieu ressource « totem » qui incarne le partenariat local .
- Développer des outils collaboratifs facilitant le partage d'information sur l'offre et le public, de type tiers -lieux.
- Augmenter le taux de participation d'habitants issus des quartiers prioritaires, dans les actions de formation disponibles localement.

Poursuivre le partenariat dans le cadre du Comité Technique d'Insertion et de l'Emploi (CTIE) du Département

- Plateforme réunissant tous les acteurs d'insertion et de l'emploi du territoire.

Développer le partenariat avec la "Coordination Pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion" (CIPI) des Jeunes du département de La Réunion

- L'objectif est de développer l'offre accessible aux 18/30 ans des QPV. Pendant un an, ils bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour construire leur parcours vers l'insertion professionnelle.

Développer le partenariat avec le PLIE (CASUD)

- Renforcer l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion des publics les plus fragiles des QPV en coordonnant les actions de formation, d'orientation et d'accompagnement socio-professionnel afin de créer un parcours cohérent et efficace favorisant l'accès à l'emploi durable sur l'ensemble du territoire.

Action emblématique - Une CIPI au Tampon

À l'initiative du Département de La Réunion, l'implantation d'une « Coordination pour l'Initiative et la Promotion de l'Insertion des jeunes » (CIPI) au Tampon (en bordure du quartier des Araucarias) marque une étape forte en faveur de l'insertion. Ce dispositif propose un parcours intensif d'accompagnement et de formation pour lever les freins à l'emploi, redonner confiance et créer des passerelles directes avec les entreprises locales.



02

Réussite éducative

Réussite éducative

Levier stratégique essentiel pour les territoires engagés dans la lutte contre les inégalités, les désordres sociaux et le décrochage de la jeunesse, la réussite est bien plus qu'une simple démarche d'accompagnement socio-éducative et pédagogique. il s'agit d'un outil de pilotage transversal qui permet de programmer des réponse adaptées, d'anticiper les ruptures sociales, et de mobiliser les ressources locales autour d'un projet commun: la réussite de tous les jeunes issus des quartiers prioritaires.
Cette stratégie repose sur deux leviers d'action principaux: le Programme de Réussite Educative et la programmation d'actions de la Cité Educative.
L'ambition de cet axe est de transformer l'approche éducative en passant d'une "simple juxtaposition" d'actions à un éco-système éducatif solidaire, cohérent et fluide.



Présentation des enjeux majeurs

01
Construire un parcours global de réussite éducative (0-25 ans)

02
Renforcer la persévérance scolaire

03
Soutenir, guider et impliquer tous les types de parentalité

04
Ingénierie et alliance territoriale pour la Réussite Educative

68 %
Collégiens des quartiers prioritaires sont issus d'un milieu social défavorisé (53 % pour la commune, 83 % pour La Châtoire).

27 %
Familles monoparentales dans les quartiers (23 % pour la commune)

52 %
Allocataires isolés parmi les foyers qui perçoivent des aides de la CAF dans les QPV

25 %
Taux de retard scolaire en 3ème dans le centre-ville (contre 10 % pour la commune)

13 %
Moyenne des demandeurs d'emploi dans les QPV qui ont un diplôme supérieur bac+2 ou plus (contre 17 % pour la commune)

28 %
Part des enfants de 11 à moins de 15 ans, couverts par une prestation de la CAF dans le quartier prioritaire des Trois- Mares (contre 20 % pour la commune)

Construire un parcours global intégré de réussite éducative (0-25 ans)

01

Objectifs
Assurer une continuité et une cohérence éducative forte, de la petite enfance au jeune adulte, en s'appuyant sur la complémentarité des dispositifs existants avec leur tranche d'âge cible: classe passerelle (2-3 ans) - PRE (2-16 ans) - Cité éducative (0-25 ans).

Accompagnement individuel et pluridisciplinaire par l'équipe du PRE

- Mettre en place un parcours individualisé co-construit avec l'enfants, les parents et une équipe pluridisciplinaire (enseignants, psychologues, éducateurs etc.)
- Intégrer toutes les dimensions du développement de l'enfant: scolaire, santé, psycho-social, familial et culturel.

Continuité du parcours et gestion des transitions

- Assurer un suivi dans la durée, notamment lors des étapes clés (école-collège, collège-lycée), en garantissant une passation d'informations fluide entre acteurs pour prévenir les ruptures et le décrochage.
- Participer au développement et à la diversité de l'offre d'accueil petite enfance (crèches, micro-crèches, unités de socialisation parents-enfants, classe passerelle ...).

Focus sur la classe passerelle

La classe passerelle est un dispositif partenarial favorisant la réussite éducative dès 2 ans.

- Encadrée par une équipe pluridisciplinaire (1 enseignant(e) de l'Éducation Nationale, 1 ATSEM, 1 éducateur(trice) de jeunes enfants), elle propose une entrée progressive et bienveillante dans la scolarité.
- Elle soutient la socialisation et l'implication des familles, tout en réduisant les inégalités éducatives.
- Face aux résultats positifs déjà observés (Plaine des Cafres - école Edgard Avril ; QPV du centre-ville - école Jules Ferry), une nouvelle ouverture est prévue dans le quartier prioritaire de Trois-Mares (un des objectifs prioritaires de la CTG 2023-2027).

Action emblématique - Soutien spécialisé du PRE

Transition grande section vers le CP.
1- Repérage des enfants de grande section qui présentent des premiers signaux de difficultés (concentration, autorégulation, attention conjointe ...) dans l'acquisition des pré-requis scolaires.
2- Accueil du groupe de 12 enfants du CP et parents de l'école Charles Isautier, hors temps scolaire (16h20-17h20) dans une salle aménagée avec des outils, matériels et mobiliers spécifiques.
3- Contenu des ateliers parents-enfants: ateliers de gestion des devoirs et des émotions pour les parents - ateliers pour développer l'attention conjointe, favoriser le processus de concentration et l'autonomie pour les enfants.

Renforcer la persévérance scolaire

02

Objectif
Mobiliser l'élève et son environnement pour lutter contre le pré-décrochage scolaire.

Repérage précoce et accompagnement individuel

Identifier précocément les premiers signes avant-coureurs d'un éventuel pré-décrochage (absence, baisse de résultat, isolement) permettant la mise en place réactive d'un suivi individualisé (travailleurs sociaux du PRE - Education Nationale).

Engagement des élèves et perspectives d'avenir (PRE et Cité Educative)

- Dynamiser la motivation des élèves et leurs perspectives d'avenir concrètes en développant des projets participatifs et en lien avec leurs centres d'intérêts (culturels, sportifs, sorties de loisirs, camps d'ados, découvertes de métiers, séjour de découvertes).
- Valoriser les compétences, les réussites.

Suivi et coordination (PRE et Cité Educative)

- Assurer un accompagnement socio-éducatif, évaluer les progrès et ajuster les actions / interventions.
- Proposer des actions ciblées de soutien scolaire, de remobilisation et de médiation.
- Favoriser une approche globale et coordonnée en croisant les expertises (scolaire, sociale, sanitaire, psychologique) pour un accompagnement multidimensionnel.

« Les parents ne prennent pas leurs responsabilités »
« Nou lé plu chez nou, où sont les parents ? »
« Les parents n'a rien à foutre que ban zenfants lé dan chemin »

Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers

Action emblématique - "Au collège, moi j'raccroche " du PRE

Transition CM2 vers le collège - Travailler sur les compétences psychosociales / compétences clés suivantes: coopération, métacognition, attention conjointe et autorégulation.
1- Repérage des enfants du CM2, présentant les premiers signaux de difficultés (concentration, autorégulation conjointe, autonomie ...) dans l'acquisition des pré-requis scolaires nécessaires au collège.
2- Accueil du groupe de 12 enfants de 6ème et des parents du collège de La Châtoire, dans une salle aménagée avec des outils et matériels spécifiques.
3- Contenu des ateliers: ateliers de gestion de la parentalité adolescente pour les parents - ateliers pour développer l'attention conjointe, la concentration, l'autorégulation et l'autonomie pour les enfants.

Soutenir, guider et impliquer tous les types de parentalités

03

La parentalité est un processus dynamique et multi-dimensionnel qui englobe l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent (fonctions matérielle, psychologique, morale, culturelle et sociale).

Elle évolue intrinsèquement en fonction de l'âge de l'enfant et des étapes de son développement. Elle nécessite donc un ajustement constant et un accompagnement spécifique adapté aux besoins singuliers de l'enfant (besoin d'attachement chez le nourrisson, d'autonomie et d'exploration chez le jeune enfant, de construction identitaire et d'indépendance chez l'adolescent).

La parentalité est également un concept complexe qui ne se limite pas aux styles éducatifs mais inclut également l'ensemble des façons d'être parent selon la structure de la famille. Les différentes formes de parentalité sont principalement traditionnelles, mono-parentales, recomposées et homoparentales etc.



Au niveau opérationnel, le soutien aux fonctions parentales est essentiellement assuré par les travailleurs sociaux du PRE et diverses actions proposées au titre de la programmation de la Cité Educative.

Action emblématique - Projet de création d'une unité de socialisation du jeune enfant du PRE

Il vise à implanter ce type d'unité dans des locaux aménagés à cet effet afin de favoriser la socialisation précoce de l'enfant (avant 6 ans, en particulier avant 3 ans) et de soutenir les parents dans leur fonction éducative, en agissant sur les inégalités sociales dès la petite enfance. L'unité de socialisation du jeune enfant, en lien avec la Cité Educative et le Contrat de ville, met l'accent sur la prévention précoce des inégalités en agissant sur le triptyque: accès à la collectivité, renforcement des compétences parentales et décloisonnement social / culturel. Considérées comme des leviers essentiels pour l'égalité des chances, elles permettent de compenser les écarts sociaux-culturels souvent marqués dans les 4 QPV.

Soutenir, guider et impliquer tous les types de parentalités

03

Impliquer les parents comme co-acteurs

- Valoriser leur rôle, renforcer leur confiance dans leurs aptitudes et leur engagement dans le parcours éducatif de leur enfant.
- Co-construire les parcours de réussite éducative et élaborant des objectifs partagés, atteignables en respectant leurs contraintes et leur rythme (exemple: contrat d'engagement et de réussite du PRE).

Rompre l'isolement et renforcer les compétences

- Accompagner les parents dans leur fonction parentale et la valorisation de leurs compétences.
- Co-développer des espaces d'expression et d'échanges inter-parents.

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Les LAEP, coportés par la CAF et la Ville du Tampon via le CCAS, sont des espaces gratuits de proximité.

- Implantés à Araucarias, à Trois-Mares et à la Plaine des Cafres, ils favorisent l'éveil et la socialisation des jeunes enfants.
- Ils offrent un lieu d'écoute, d'échange et de soutien à la parentalité.



Ingénierie et alliance territoriale pour la Réussite Educative

04

Cet axe vise à organiser et pérenniser une approche systémique et coordonnée entre tous les acteurs, de la petite enfance à l'insertion professionnelle, afin de lever les freins périphériques à la scolarité et de garantir la continuité des parcours éducatifs dans les 4 QPV.

Gouvernance et pilotage stratégique (PRE et acteurs Cité Educative)

- Favoriser un pilotage efficace et clarifier les rôles de chaque acteurs pour une action cohérente.
- Assurer en interne à la ville un co-pilotage de la réussite éducative sous la responsabilité des DGAs / directions communales Cohésion sociale et Education, intégrant de manière de systématique la Caisse des Ecoles, l'équipe du PRE, les acteurs de la Cité Educative et les partenaires associatifs clés.
- Systématiser les démarches collaboratives pour une coordination accrue autour des freins périphériques (santé, logement, mobilité, partentalité) et des situations complexes, afin d'éviter les ruptures de parcours et les transferts de responsabilité.

Outils, méthodes et culture du travail en réseau

- Mettre en oeuvre et harmoniser les outils essentiels au travail partagé.
- Poursuivre et pérenniser les réunions thématiques pluri-disciplinaires et les temps d'analyse de pratiques pour renforcer la compréhension mutuelle des missions.
- Favoriser l'émergence d'une culture de travail en réseau où la complémentarité des acteurs (et non la substitution) est la règle favorisant la réussite éducative au sein des QPV.
- Intégrer un volet d'évaluation systématique des actions de réussite éducative pour capitaliser les méthodes efficientes et garantir leurs adéquations avec les besoins repérés.



Action emblématique - La Cité éducative

Renouvelé pour 2025-2027, ce label fédère les acteurs éducatifs au bénéfice des jeunes de 0 à 25 ans, autour de trois priorités : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir le champ des possibles. Doté d'un financement annuel de 300 000 € de l'État et 150 000 € de la Commune, ce dispositif illustre le partenariat resserré entre institutions, associations et familles au service de l'avenir des jeunes des quartiers.



03

Cohésion sociale et émancipation

Cohésion sociale et émancipation dans les quartiers du Tampon

L'ambition est de faire de la culture, du patrimoine et de la vie associative des leviers puissants d'intégration républicaine, d'épanouissement personnel et de participation des habitants à la vie de la cité. Cet axe vise à transformer la perception des QPV en lieux de richesse culturelle et d'initiatives citoyennes.
La cohésion sociale se traduit par la capacité d'un groupe (non choisi dans les quartiers) à vivre ensemble, à partager des temps de la vie quotidienne avec pour finalité d'atteindre une certaine harmonie.
Les diagnostics en marchant et les rencontres citoyennes ont parfois mis en évidence des situations de rupture du lien social mais également mis en exergue la présence d'une solidarité organique.
L'objectif est de conforter le lien entre les habitants, les acteurs du territoire et les institutions intervenant sur les quartiers.



Présentation des enjeux majeurs

01

Favoriser l'émergence de projets et développer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs

02

Favoriser l'accès aux droits, aux services et au numérique

03

Développer des activités de proximité et intergénérationnelles

04

Promouvoir la citoyenneté participative

05

Valoriser, préserver le patrimoine local

06

Soutenir et valoriser la vie associative

51 %

Familles monoparentales à La Châtoire

61 %

Femmes vivant seules au Centre-Ville

40 %

des accompagnements du conseiller numérique concernent le public senior (60 ans et +)

75 %

des personnes de 75 ans et plus sont des femmes au Centre-Ville

47 %

Taux de participation estimé au premier tour des législatives 2024 sur les 4 QPV

Favoriser l'émergence de projets et développer l'accès à la culture, au sport et aux loisirs

01

« Faire un café et proposer de venir kozer » – « Chacun i emène un nafer pour partager »
« Vien koz ek nou ! »
« Faire des réunions pou koz de tout', pou améliorer les choz »
« Un projet se monte ensemble et pas tout seul "

Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers

Lutter contre l'isolement

- Démocratiser l'accès à la culture et aux sports.
- Développer la mise en place d'activités en pied d'immeubles.
- Permettre aux habitants de s'ouvrir au monde (sorties sur d'autres quartiers, sur l'île) et aux autres.
- Action de transmission de savoirs et de savoir-faire entre jeunes et moins jeunes (couture, utilisation des réseaux sociaux ...).

Favoriser l'émergence d'Espaces de Vie Sociale (EVS)

En partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales et la Convention Territoriale Globale, développer dans les quartiers des EVS afin de renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage au travers d'actions collectives à finalités sociale et éducative.

Animer la vie de quartier

En complément des activités, animations proposé par la ville ; "Alon bouj + ensamb", sports adapté, ACM etc ... co-construire des programmes d'actions spécifique à chaque QPV.

Action emblématique - Ateliers culturels du Théâtre Luc Donat

Le théâtre, acteur du quartier prioritaire du centre-ville est dans une démarche d'aller-vers les habitants, en proposant de la culture en ultra-proximité (Bat Karé Kulturel et Sportif, ateliers de théâtre, de danse et de créations artistiques).
Ces actions ouvrent le champ des possibles et permettent un accès à la culture hors les murs: sans cette approche, les habitants des quartiers n'auraient pas l'opportunité de découvrir cette thématique culturelle.
L'habitant a ainsi la possibilité de devenir acteur et/ou spectateur.

Favoriser l'accès aux droits, aux services et au numérique

02

Institutions en proximité

Les quatre QPV bénéficient de services publics de proximité tels que: centre municipal, mairie annexe, mairie, point de justice, espace multi-services, habitat inclusif, LAEP, Conseil Départemental, France Travail, Mission Locale Sud.

Développer l'aller-vers

- Mieux communiquer pour favoriser la connaissance des institutions de proximité, des accompagnements possibles sur des territoires bien desservis en services publics.
- Pour éviter les ruptures administratives, d'accès aux soins.
- Multiplier les journées d'accès aux droits en développant le lien entre le CLSPD et le Parquet.

Caravanes d'accès aux droits

Développer la fréquence des passages de:

- la Caisse d'Allocations Familiales
- Saki aide, la caravane du Conseil Départemental
- du bus de l'entrepreneuriat d'Initiative Réunion.

Les partenaires à mobiliser

- Recenser les partenaires utiles, les référencer par thématique. Meilleure lecture des dispositifs et des aides aux administrés.
- Inviter les acteurs à rencontrer les habitants lors de forum mais aussi dans des associations de proximité, au lieu de rencontre des habitants.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Action emblématique - Conseiller Numérique

Il permet aux usagers de devenir autonomes dans leur utilisation quotidienne des outils numériques. Il accompagne, sans "faire à la place de", vers l'autonomie sur des démarches administratives simples.
Sa présence dans le quartier de La Châtoire a permis en 2024, la réalisation de 1354 accompagnements (public originaire de toute la commune).

Développer des activités de proximité et intergénérationnelles

03

Favoriser l'émergence de lieux ressources et de lieux de rencontres

- Accompagner l'inscription des habitants dans le cadre des projets de vie sociale.
- PS jeunes: inscrire les jeunes dans une dynamique de projet.
- Être acteur de son quartier en utilisant l'espace public: jardin collectif, espaces collectifs, parc, aire de jeux.

Des acteurs à recruter

Malgré des relations historiques solides avec nos partenaires de terrain, le Contrat de Ville 2030 exige l'élargissement stratégique du réseau associatif afin de garantir un déploiement plus important et une couverture complète des QPV.

Créer le lien social

Plus sont les activités proposées sur un territoire, plus le lien se crée. Imaginer des temps d'échange et de solidarité pour lutter contre le sentiment d'isolement marqué chez les personnes âgées et fragiles des QPV.

> *« 2 à 3 fois par semaine, proposer des jeux avec une petite récompense, les gens viendront (quine, domino, cartes) et chacun i emène un nafer »*
>
> *« Les jeunes s'ennuient mais les adultes aussi ! »*
>
> *Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers*



Action emblématique - Kréol Harmonie AURE

L'arrivée d'une nouvelle association, directement impliquée par la dynamique du Contrat de Ville, a permis de concrétiser un projet emblématique de fin d'année : "Le Maloya, Nout Tradition". Dépassant les simples activités de loisirs, ce projet a réussi le pari de tisser un lien puissant entre les jeunes du QPV et la mémoire vivante de La Réunion, nos aînés. Le projet a brillamment mobilisé les seniors du quartier. Loin de n'être que spectateurs, ces derniers ont joué un rôle actif et crucial en confectionnant les costumes de scène pour les jeunes artistes. Le point culminant fut la représentation finale, un spectacle vibrant de Maloya donné par les enfants devant un public ému de seniors.

Promouvoir la citoyenneté participative

04

Le Fond de Participation des Habitants (FPH)

Il a pour finalité d'accompagner les initiatives d'associations, d'habitants et/ou de collectifs d'habitants, afin de porter un projet collectif qui est soutenu financièrement dans le cadre de ce dispositif.
A titre d'exemples:

- ateliers créatifs
- sorties culturelles ou de loisirs
- randonnées
- fêtes calendaires
- journées porte ouverte pour recréer du lien social.

« Le format de réunion comme ça c'est intéressant »
« Ti pa ti pa »
« Faut venir nous voir »
« Un projet se monte ensemble et pas tout seul »
« Avoir d'autres temps d'échange avec un retour sur ce qui est dit »

Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers

L'expertise d'usage de l'habitant

Par la démarche "d'aller-vers", favoriser l'expression des habitants, qui disposent de l'expertise d'usage de leur quartier, en les intégrant par exemple, sur :

- les diagnostics en marchant
- les instances du contrat de ville
- la co-construction de projets
- la co-construction du quartier de demain
- des temps d'échanges de type "café kozé".



Action emblématique - FPH Fonds De Participation des Habitants

Pendant de nombreuses années les projets FPH étaient portés par des associations. Les habitants rencontraient des freins au portage : écriture de fiche action, montage financier etc. Un accompagnement des équipes a permis une augmentation des projets initiés et portés par l'habitant. C'est une stratégie d'accompagnement efficace qui mis l'habitant au cœur de l'action avec un ancrage territorial plus fort et un renforcement du lien social. Le contrat de Ville 2030, vise à pérenniser cet accompagnement et à doubler le nombre de projets citoyens d'ici la fin du contrat, faisant de la participation des habitants la norme et non plus l'exception.

Valoriser, préserver le patrimoine local et renforcer les identités

05

Utiliser le riche patrimoine réunionnais et tamponnais (historique, culturel, naturel, immatériel) pour créer un sentiment d'appartenance, renforcer la fierté des habitants et développer l'attractivité des quartiers.

Inscrire le patrimoine au cœur des QPV

Mener des projets d'inventaire et de valorisation du patrimoine immatériel (histoires de quartier, pratiques culturelles spécifiques, créole) avec la participation active des habitants, notamment les seniors.
Organiser des itinéraires culturels et patrimoniaux guidés dans et autour des QPV pour faire (re)découvrir le quartier comme un lieu d'histoire et de culture.

Soutenir la création et les expressions locales

Mettre en place des résidences d'artistes (théâtre, musique, arts visuels) dans les QPV, en lien étroit avec les habitants.
Soutenir les pratiques amateurs (musiques traditionnelles, danse) des habitants.

Valoriser l'identité créole et la diversité culturelle

Organiser des événements et des ateliers de promotion de la langue et de la culture créole (contes, rond kozé) au sein des équipements de proximité (Médiathèques, MJC).



Action emblématique - Les fresques de Charly Lesquelin

Un projet artistique au service du patrimoine local. Création de trois fresques géantes à La Châtoire, en partenariat avec l'artiste réunionnais Charly Lesquelin, La SODEGIS. Cette initiative dépasse la simple décoration urbaine pour devenir un puissant vecteur de transmission culturelle et de fierté locale associant les habitants par les “rond kozé”.
Une narration visuelle du patrimoine immatériel et des traditions de La Réunion et des Hauts du Tampon. L'artiste y intègre des figures du quotidien, des paysages endémiques, et des scènes de la vie lontan, offrant aux habitants un miroir de leur propre histoire.

Soutenir et valoriser la vie associative

06

La vie associative est le cœur battant de la cohésion sociale dans les QPV.
Il est crucial d'améliorer leur montée en compétences, de sécuriser leur financement et de les impliquer directement dans la gouvernance du Contrat de Ville.

Montée en compétences et sécurisation des associations des QPV

- Mettre en place un parcours d'accompagnement spécifique pour les petites associations de quartier (aide à la rédaction de projets, à la recherche de financements, à la gestion administrative et comptable). Soutenir le financement de postes FONJEP (Postes permanents de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) pour pérenniser l'encadrement des actions locales.
- Inciter les associations à mobiliser le Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA).

Reconnaître les associations comme acteurs de la Politique de la Ville

- Impliquer systématiquement les associations des QPV dans les instances de pilotage des projets (ex: ateliers thématiques, bilan annuel, concertations citoyennes).
- Faciliter l'accès aux locaux municipaux et équipements pour les associations menant des actions d'intérêt général dans les QPV.

Développer le bénévolat et l'engagement citoyen

- Créer un dispositif de valorisation des bénévoles et des jeunes engagés dans les associations des QPV (ex: certification, accompagnement à la VAE).
- Promouvoir le Service Civique au sein des structures associatives des QPV pour favoriser l'engagement des jeunes Tamponnais. Assurer le lien entre les associations et la Mission Locale Sud, structure d'intermédiation service civique.

Action emblématique - Soutenir la vie associative dans les quartiers

Développement d'activités et déploiement dans les nouvelles résidences par la mise à disposition de créneau aux associations.
Les locaux sont mis à disposition par les bailleurs sociaux à la commune et/ou au CCAS.





04

Santé et bien-être

Santé et bien-être

La santé en QPV se caractérise par des inégalités notables, où l'accès aux soins est rendu difficile par une offre médicale souvent insuffisante et par des obstacles financiers liés à la précarité socio-économique. Ces facteurs aggravent les problèmes de santé chroniques. Le vieillissement de la population dans ces quartiers accentue ces fragilités, nécessitant une attention accrue aux parcours de soins et aux dispositifs de maintien à domicile adaptés et préventifs.



Présentation des enjeux majeurs

01

Faciliter l'accès aux soins et aux droits en santé

02

Développer des actions en faveur de la santé mentale

03

Améliorer la coordination partenariale autour des repérages précoces des troubles et des déficiences

04

Favoriser l'accès à une alimentation saine et équilibrée

05

Développer des activités physiques adaptées gratuites ou à faible coût

06

Prévenir les conduites addictives

8 037

bénéficiaires Caisse Nationale d'Assurance Maladie en QPV dont:

55 %

bénéficient de la C2S Complémentaire Santé Solidaire (ex CMU-C) sans participation financière

41 % à Trois-Mares, 50% au centre-ville, 58 % aux Araucarias et 62 % à La Châtoire

7 %

bénéficient de la C2S avec participation financière

4 392

tamponnais de 75 ans et plus en 2021 (dont 35 % vivent seules à domicile)

soit 5 % de la population tamponnaise

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS EN SANTÉ

01

L'objectif général est de garantir un droit effectif à la santé pour tous les habitants du Tampon, en particulier ceux résidant dans les QPV. Cela passe par une mobilisation coordonnée des acteurs pour agir sur la prévention, l'accès aux soins et la prise en compte des déterminants de santé (conditions de vie, environnement, culture).

Impulser les réflexions de mise en place d'un Contrat Local de Santé (CLS)

- Poursuivre la structuration / coordination du partenariat avec les acteurs de la santé.
- Co-construire les parcours de santé.

Sécuriser l'accès aux droits et l'orientation en santé

- Mettre en place un dispositif d'"Aller-Vers" dans les QPV (exemples : permanences délocalisées, bus santé) pour informer sur les droits et aider à la constitution de dossiers santé.
- Renforcer la médiation en santé par des professionnels formés, servant de lien entre les habitants, les acteurs de santé et les structures sociales dans une démarche globale d'accompagnement.

Favoriser la santé pour toutes et tous, à tout âge

- Organiser des campagnes de sensibilisation et de dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST)
- Faciliter l'accès à la santé sexuelle et reproductive via le centre de planification familiale et la PMI.

Concernant La Châtoire
« Il n'y a que deux médecins sur le quartier et ils ne peuvent plus être médecin traitant parce qu'ils ont trop de patients, à 75 ans je dois aller devant la mairie »

« Mon mari a Parkinson, ça fait deux ans que j'attends un logement en rez-de-chaussée, il tombe souvent »

« Il faut insister pour pouvoir changer de logement, se plaindre, aller demander et en avoir un adapté ; les femmes senior n'osent pas »

Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers

Développer des actions en faveur de la santé mentale

02

L'ambition est de répondre à la forte prévalence de la souffrance psychique (isolement, stress, mal être) dans les QPV en proposant une offre de proximité, déstigmatisée et facilement accessible.

Santé Mentale et Conduites à Risque

- Soutien Psychologique : Développement de lignes d'écoute et d'orientation comme "Kozé Jeunes" (pour les 12-25 ans) et organisation d'ateliers de développement des Compétences Psychosociales (CPS) dans les établissements scolaires et les Missions Locales des QPV (comme le secteur de La Châtoire).
- Prévention des addictions : actions de sensibilisation et maillage des interventions des équipes mobiles en addictologie.
- Favoriser l'émergence de Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ).

Renforcer le repérage et l'écoute de proximité

- Sensibiliser les acteurs de terrain (travailleurs sociaux, animateurs, adultes-relais, associations) aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour identifier et orienter les personnes en difficulté.
- Favoriser l'implantation d'équipe sociale / soins de proximité (binôme travailleur social et professionnel de santé).

Prévenir l'isolement et promouvoir le bien-être

- Développer des ateliers collectifs de gestion du stress, de relaxation et de soutien à la parentalité : espace Kozé, café des parents, café jeunes.
- Développer des ateliers collectifs de relaxation, gestion du stress, ateliers créatifs, sorties collectives ... pour les séniors.
- Mettre en place des actions de prévention des conduites addictives (substances, écrans) ciblées sur les adolescents et les jeunes adultes.

Impulser les réflexions de mise en place d'un Contrat Local de Santé Mentale (CLSM)

- Poursuivre la structuration / coordination du partenariat avec les acteurs de la santé mentale : Centre Médico-Psychologique (CMP), Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP), Centre Médico-Psychologique Enfants Adolescents (CMPEA), Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Dispositif d'Appui à la Coordination Réunion, Agence Régionale de Santé, Centre Hospitalier Universitaire ...
- Co-construire les parcours de santé mentale.

Améliorer la coordination partenariale autour des repérages précoces des troubles et des déficiences

03

L’ambition sera d’améliorer la coordination entre les professionnels de la santé (PMI, médecins), du social et de l'éducation pour garantir un repérage précoce systématique des troubles (sensoriels, cognitifs, comportementaux, neurodégénératifs) chez l'enfant, l'adolescent et l’adulte, assurant une prise en charge rapide.

Fluidifier les parcours de l'enfance et de l'adolescence

- Impulser la démarche de coopération/protocole de liaison entre la PMI, l'Éducation Nationale et les structures médico-sociales pour le signalement et l'orientation des troubles.
- Organiser des consultations croisées ou des plateformes de coordination locales pour les situations complexes (retard de développement, décrochage).

Renforcer le dépistage sur le territoire

- Organiser des journées de repérage gratuit et ciblé des déficiences visuelles et auditives dans les écoles et les structures de petite enfance des QPV.
- Sensibiliser les parents des QPV aux signes d'alerte des troubles des apprentissages ("dys") et aux ressources d'aide existantes.

Action emblématique - Repérage et suivi dans le cadre du PRE

L'action innovante proposée par le Programme de Réussite Éducative (PRE) vise à développer l'accessibilité aux bilans psychomoteurs, neuropsychologiques et psychométriques, dont les délais d'attente actuels (de six à douze mois, sans compter le coût non pris en charge) constituent un obstacle majeur à la réussite. L'objectif crucial est de réduire ce délai à 45 jours, permettant ainsi aux équipes scolaires et sociales de disposer rapidement de recommandations professionnelles pour adapter les procédures d'apprentissage et d'accompagnement. Ne pas agir coûte à chaque enfant concerné six mois à une année entière de retard, de frustration et de risque de décrochage. Le suivi de cohorte a démontré l'efficacité de cette démarche, avec une amélioration des résultats scolaires pour 100% des jeunes pris en charge, confirmant que cette innovation est un investissement direct et essentiel dans l'efficacité du PRE et l'amélioration globale des sphères de vie des enfants.

Favoriser l'accès à une alimentation saine et équilibrée

04

L'ambition sera de lutter contre les maladies chroniques (diabète, obésité) en agissant sur la qualité de l'alimentation. Promouvoir une approche positive, durable et adaptée aux revenus modestes.

Développer l'éducation et les savoir-faire nutritionnels

- Organiser des ateliers cuisine-santé, basés sur les produits locaux et de saison, animés par des diététiciens.
- Intégrer la nutrition-santé dans les dispositifs d'accompagnement scolaire et périscolaire.

Faciliter l'accès aux produits de qualité

- Soutenir et étendre le réseau de jardins partagés/familiaux dans les QPV comme outil de production et de lien social.
- Mettre en place un partenariat avec l'aide alimentaire pour améliorer la qualité nutritionnelle des colis distribués (lutte contre les produits trop sucrés/salés/gras).
- Faciliter l'accès aux fruits et légumes bio en organisant des marchés bio à bas coût en pieds d'immeubles.

Sensibiliser au "bien manger"

Partenariat rectorat - commune du Tampon dans le cadre de l'opération "Petits déjeuners" est mis en place.

L'objectif est de proposer un petit-déjeuner sain et équilibré aux enfants des écoles des quartiers prioritaires.
Cela :

- favorise une meilleur concentration
- évite les grignotages
- éduque à une meilleur hygiène de vie.

Action emblématique - Marché solidaire en pied d'immeuble

Mise à disposition de paniers fraîcheur au profit des habitants contre 1€ symbolique au kilo permettant de proposer une diversité de production de légumes à moindre coût. Cette action a été financée par la SIDR, via l'ATFPB



Développer des activités physiques adaptées

05

L'ambition est de faire du sport et de l'activité physique un outil de prévention et de thérapie accessible à tous, en lien avec la politique Sport-Santé de la commune, et en s'adressant spécifiquement aux personnes sédentaires ou atteintes de maladies chroniques.

Animer les quartiers par l'activité physique

- Organiser des rendez-vous réguliers (marche nordique, gymnastique douce, renforcement musculaire, zumba, athlétisme de proximité, randonnées) en extérieur dans les QPV, adaptés à tous les âges et niveaux.
- Développer la manifestation de quartier "Alon Bouj + Ansamb" dans les QPV: sport, culture, loisirs
- Valoriser les parcours de santé et les équipements sportifs de proximité pour l'usage libre.

Structurer le dispositif "Sport santé"

- Soutenir des programmes d'APA portés par des associations ou la commune, pour proposer des séances gratuites ou à faible coût dans les QPV.

Prévention de la Perte d'Autonomie et Isolement

- Les actions se concentrent sur le maintien de l'autonomie et la lutte contre l'isolement, particulièrement important dans le contexte du "papy-boom" réunionnais.
- Prévention des Chutes : Déploiement du Plan Antichute Régional avec des ateliers d'Activité Physique Adaptée (APA) pour le renforcement musculaire et l'équilibre - lien ARS à construire.

Action emblématique - Alon dan sentier' de "L'association Les Aurores" à Trois-Mares

Chaque vendredi matin, l'association propose aux habitants du quartier de marcher en groupe, au parc des Palmiers, au parcours de santé de La Pointe, sur les sentiers du Tampon ou encore sur le bassin Sud.
Cette action permet de promouvoir la pratique d'une activité physique régulière, de participer au bien-être physique des habitants, de renforcer le lien social et d'aller à la découverte de l'île et ses sentiers. En effet, une fois par an les habitants réalisent une randonnée sur un week-end, notamment à Mafate, en faisant appel au fond de participation des habitants (transport, hébergement, repas) et en contribuant financièrement afin de leur permettre de bénéficier d'une prestation de qualité et à l'association de s'assurer de la participation de tous les inscrits.

Prévenir les conduites addictives

06

Cet objectif vise à réduire l'incidence des conduites addictives (tabac, alcool, cannabis, autres drogues, écrans, jeux d'argent) dans les QPV. L'approche est centrée sur la prévention universelle (information) et la prévention sélective (prise en charge des publics à risque), en renforçant les compétences psychosociales des jeunes et en facilitant l'accès aux soins spécialisés.

Renforcer la prévention précoce et l'éducation

- Déploiement d'ateliers de développement des Compétences Psychosociales (estime de soi, gestion du stress et des émotions, esprit critique) dès l'école primaire et au collège dans les QPV à travers la cité éducative et le PRE.
- Participer à la sensibilisation et à la prévention thématiques (vapotage, dangers de l'alcool, usages numériques excessifs) adaptées à la culture locale et aux jeunes. Coordination des actions en lien étroit avec la Maison de Protection des Familles (MPF).

Faciliter le repérage et l'orientation des usagers

- Sensibilisation des professionnels de première ligne (animateurs, travailleurs sociaux, encadrants sportifs) aux signes de dépendance par le CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) et aux procédures d'orientation vers les structures spécialisées de type Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).
- Mise en place de permanences de consultation "Addictions" anonymes et gratuites au plus près des QPV, en lien avec le CSAPA local et autres.

> *« Les gas i boi, lé assi sous l'arrêt de bus, i fume, i boi »*
>
> *« Toute la journée les gens i boi »*
>
> *Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers*

Action emblématique du PRE - Utilisation positive des écrans

Face au constat que l'usage passif et non encadré des écrans génère des conflits, de l'isolement et impacte négativement la concentration et le sommeil des enfants, le PRE propose l'atelier bi-mensuel "Espace Création Parent-Enfant & Écrans Positifs".
Objectif: transformer l'écran d'une source de divertissement passif en un outil actif de recherche et de création concrète. Par le biais d'activités manuelles (bricolage, cuisine) initiées par des recherches en ligne, l'atelier renforce le rôle actif et structurant du parent comme guide, rétablit un lien parent-enfant positif autour d'un projet partagé, et améliore la motricité et la communication. Cet investissement soutient directement la parentalité en fournissant une méthode reproductible d'usage raisonné du numérique, créant indirectement une base familiale apaisée et plus solide pour la réussite scolaire.





05

Tranquillité publique et amélioration du cadre de vie

Tranquillité publique et amélioration du cadre de vie dans les quartiers du Tampon

Les quartiers connaissent des difficultés liées aux incivilités, à l'occupation de l'espace public et aux trafics, auxquelles s'ajoutent des problématiques environnementales (déchets, nuisibles).
Le cadre de vie étant souvent dégradé et la concentration d'habitat social majoritairement vieillissant, l'enjeu consiste à transformer les quartiers pour stimuler un sentiment d'appartenance et une meilleure qualité de vie.
Ces situations renforcent les fragilités sociales et appellent une réponse coordonnée des acteurs pour restaurer un cadre de vie sûr et apaisé.



Présentation des enjeux majeurs

01

Réhabiliter et entretenir les espaces publics

02

Améliorer la gestion des déchets

03

Renforcer la prévention spécialisée et la médiation

04

Développer des actions de lutte contre la délinquance et les incivilités

2 651
Logements locatifs sociaux dans les 4 QPV

80 %
Logements sociaux en QPV, bénéficiant de l'ATFPB
soit 2 119 logements

15 %
Taux de rotation des logements sociaux à La Châtoire

2 374
nombre d'actes de délinquance (2024) *

311
mesures de garde à vue en 2024 *

63
cambriolages en 2024 *

886
atteintes aux personnes en 2024 *

4ème
département avec le taux de victimes VIF enregistré le plus élevé

394
procédures VIF

250 interventions dont 117 la nuit en 2024 *

** Territoire communal*

Réhabiliter et entretenir l'habitat et les espaces publics

01

L'éclairage public

En l'absence d'éclairage public suffisant, le sentiment d'insécurité des habitants et des usagers de l'espace est exacerbé.

- Un engagement de remise en service et/ou aux normes est attendu de la part des acteurs compétents (selon le propriétaire du sol) dans le domaine. Déployer l'éclairage intelligent (LED) pour réduire la consommation énergétique tout en augmentant le sentiment de sécurité nocturne.

> *« Na d'morceaux de salle de bain en train de chapper »*
> *« i arrange un nafer jordu, domin lé cassé »*
> *Ce qui gêne un habitant ?*
> *« C'est la saleté quotidienne des macotes. Les gens boivent, ils laissent traîner».*
>
> *Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers*

Espaces publics

- Remettre en place les GUP (Gestion Urbaine de Proximité): réunir les acteurs de territoire en réalisant un diagnostic en marchant afin de réfléchir à une meilleur utilisation de l'espace collectif.
- Améliorer le cadre de vie par l'entretien plus régulier des abords des logements: éliminer les nuisibles par l'enlèvement des VHU, des batteries et des dépôts sauvages divers.

Habitat individuel et collectif

Un vieillissement des bâtis important est souvent constaté: fuites d'eau, moisissures, amiante, peinture, huisseries usées.
Le maintien des conditions décentes d'habitat est une priorité du contrat de ville.

Le Plan Climat - Air - Energie Territorial (PCAET)

Le PCAET est piloté par la CASUD. Mais c'est à la Commune de décliner les objectifs du PCAET. Concrètement, cela peut se traduire par des actions, dans les QPV, sur le "cadre de vie" qui intègrent la transition écologique, liant alors les enjeux environnementaux et sociaux.

- Lutte contre la précarité énergétique : amélioration ou rénovation thermique des logements sociaux.
- Amélioration du cadre de vie : création d'espaces verts, d'"îlots de fraîcheur".
- Développement des mobilités douces pour désenclaver les quartiers.
- Projets de sensibilisation à l'environnement et au tri des déchets auprès des habitants de ces quartiers.

Réhabiliter et entretenir l'habitat et les espaces publics

01

L'outil ORT au service du cadre de vie *

Le dispositif ORT (Opération de Revitalisation de Territoire), chapeauté à l'échelle intercommunale sous l'impulsion des services de l'Etat, est une véritable boîte à outils.

Il facilite et renforce les leviers financiers, réglementaires et partenariaux à mobiliser au service de la requalification d'ensemble (habitat, commerce, aménagement, espaces et services publics) d'un périmètre stratégique de centre-ville.

Vers une lutte offensive contre l'habitat indigne et dégradé (perspectives ORT) :

- **Étude pour le déploiement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) :** Sur le périmètre élargi Centre-Ville / Trois-Mares / La Châtoire, ce dispositif à l'étude vise à offrir des aides financières et techniques aux propriétaires pour la rénovation de leurs logements.

- **Réflexion sur le "Permis de Louer" :** L'opportunité de mettre en place ce dispositif sur les secteurs les plus fragiles est à l'étude pour lutter contre les marchands de sommeil et garantir la décence des logements.

- **Ciblage d'Opérations de Restauration Immobilière (ORI) :** Des études de faisabilité seront lancées pour traiter les îlots d'habitat très dégradés identifiés.

Périmètre d'intervention:
La commune du Tampon travaille actuellement sur le contenu à proposer pour sa convention ORT. Elle souhaite dans le cadre de sa candidature, la prise en compte d'un périmètre d'intervention élargi et multi-sites, comprenant le centre-ville historique, Trois-Mares, La Châtoire et Les Araucarias d'un côté, et la Plaine des Cafres de l'autre (poche de pauvreté).

Améliorer la gestion des déchets

02

Dépasser la simple sensibilisation pour ancrer durablement l'éco-citoyenneté dans les quartiers.

Actions de sensibilisation - CASUD

En partenariat étroit avec la CA SUD, développer des actions régulières en faveur du développement du tri sélectif.

Valoriser le tri dans une démarche d'économie sociale et solidaire

- réfléchir collectivement aux possibilités de valorisation des bons trieurs, recycleurs...
- transformer le déchet en ressource valorisable en collaboration étroite avec la CASUD, et rétribuer l'effort des habitants.

Coordination des acteurs

Favoriser les espaces d'échanges et de collaboration sur la question de la gestion des déchets et des nuisibles sur le territoire

> *Concernant les VHU « Dès qu'i tire, i remet d'autr' »*
>
> *« Nou fé pitié parmi les rats »*
>
> *Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers.*



Action emblématique - Nettoyage du quartier des Araucarias



À l'initiative des habitants et avec le soutien de l'association ARISS, une grande opération de nettoyage citoyen a été menée dans le quartier des Araucarias. Les participants, activement rejoints par la ville, la CASUD et la SIDR, se sont mobilisés pour ramasser les dépôts sauvages. Cette journée a permis non seulement d'embellir le quartier et de protéger l'environnement, mais aussi de renforcer concrètement la cohésion sociale et la citoyenneté active au sein du QPV.

Renforcer la prévention spécialisée et la médiation

03

Les éducateurs de rue et les médiateurs sont les piliers du "vivre-ensemble". Leur travail repose sur une approche inconditionnelle et un engagement de long terme, indispensables pour la gestion des conflits, l'accompagnement éducatif et le repérage précoce des ruptures sociales. Leur force réside dans leur présence constante et discrète sur le terrain, souvent en marge des institutions traditionnelles

Médiateurs sociaux - adultes relais

- Développer l'intervention de médiateurs sociaux sur les quartiers.
- Adapter la présence des médiateurs aux horaires de vie des quartiers.

Educateurs de rue

Pérenniser et étendre l'intervention humaine de proximité pour prévenir la marginalisation des jeunes, désamorcer les conflits sociaux et restaurer la confiance entre les habitants et les institutions.



« Les jeunes grandissent dans un environnement violent qui favorise la délinquance, ils reproduisent ce qu'ils voient; i ça fé pareil – la violence appelle la violence. »

« Zamal, alcool, quand mi rentr' chez moi ma lé obligé de dire aux gas « pardon, excuse » à chaque fois, zot lé dan' chemin »

Paroles d'habitants lors des concertations citoyennes dans les quartiers.

Parole d'un partenaire lors d'un diagnostic en marchant: "Il y a une grosse problématique d'errance de nuit au cœur de La Châtoire: jeunes très désoeuvrés et situations qui peuvent potentiellement dégénérer par l'excès de nuisances..."

Action emblématique - Patrouille de la tranquilité publique

La Patrouille de Tranquillité Publique (PTP) du Tampon est un dispositif municipal récent qui se distingue de la Police Municipale par son approche axée sur la médiation et la prévention plutôt que sur la verbalisation. Elle vise à renforcer le lien social et la présence rassurante dans l'espace public.
Prévention plutôt que répression : La PTP est composée de médiateurs qui ne verbalisent pas. Cette posture non-répressive favorise l'échange, désamorce les conflits en amont et permet de traiter les incivilités par la sensibilisation plutôt que par la sanction. Une intervention en phase d'observation initiale de 8 h du matin à 20 h00. Une volonté affirmée de présence en début de soirée, période clé pour la vie de quartier.

Développer des actions de lutte contre la délinquance et les incivilités

04

Ancrage du CLSPD - chef d'orchestre de la prévention et de la sécurité du territoire

Organiser via le CLSPD, des rencontres itinérantes régulières au sein de chaque quartier, de type Police Sécurité du Quotidien (PSQ).
Ces rencontres avec les acteurs de la prévention de la sécurité et de la délinquance permettront:

- de développer un réseau partenarial afin de rendre plus fluide les échanges, les résolutions de situations.
- identifier "qui fait quoi" pour rendre l'action du CLSPD plus réactive sur les quartiers, pour mieux intervenir
- activer le dispositif "rappel à l'ordre"

FIPD - Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Encourager des proposition de projets inscrits dans le cadre du FIPD tels que:

- la découverte des métiers de l'uniforme
- les théâtres forums contre les violences intra familiales
- les actions de team bulding sur la cohésion de groupe
- les actions de type "Vis ma vie" etc.



Action emblématique - Découverte des métiers de l'uniforme

Créer du lien entre les habitants, les forces de l'ordre et la sécurité civile en leur faisant découvrir les métiers: de l'Armée (RSMA, RPIMA, gendarmerie), des pompiers, de la police municipale, de la douane et "casser les *a priori*" des habitants par la découverte physique des structures.
Ce type d'action a permis à de nombreux jeunes d'entrer dans une dynamique de professionnalisation notamment avec le RSMA ou l'Armée de métier.







06

Environnement et transitions

Environnement et transitions

Le Tampon est la deuxième commune la plus peuplée du Sud de l'île et connaît une croissance démographique constante. Cette dynamique exerce une pression foncière et nécessite un développement social et urbain maîtrisé, durable et écologique.
Malgré cette croissance et une pyramide des âges encore relativement jeune, la commune n'échappe pas à la tendance générale de l'allongement de la durée de vie. Le vieillissement progressif de la population requiert l'adaptation des services publics (santé, aide à la personne) et l'aménagement d'un cadre de vie qui favorisent la solidarité intergénérationnelle et le maintien à domicile, assurant la cohésion sociale de ce vaste territoire.



Présentation des enjeux majeurs

01

Les transitions écologiques

02

La transition numérique

03

Les transitions démographiques

15 535

Part de population (2021) de 60 ans et plus

3690 hectares

Nombre d'espaces boisés classés sur le territoire communal.

70 %

est le pourcentage d'économie réalisé par la commune suite aux travaux de remplacement des lampes de l'éclairage public routier

30

aires de jeux

dont **6** en QPV ou à proximité immédiate

15 535

nombre de seniors de 60 ans et plus, au Tampon en 2021 soit 19 % de la population du territoire

30 % des 60-74 ans et 35 % des 75 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté

4 jardins familiaux

1 à la Châtoire et 3 aux Araucarias
97 parcelles de jardins
55 femmes / 33 hommes
90 % de taux d'occupation

Transition écologique

01

Jardins collectifs

La création de jardins collectifs en pieds d'immeubles à La Châtoire, sur les groupes Araucarias et Halley de la SIDR, Molina de la SHLMR permettent :

- de favoriser l'autosuffisance alimentaire locale à moindre coût, le vivre ensemble, l'échange et le lien social.

- de s'oxygéner, d'avoir une activité physique concourant au bien-être et à la santé.

Le règlement intérieur impose une agriculture raisonnée.

Amélioration du cadre de vie des habitants

Cette approche se concentre sur des actions de proximité qui ont un impact direct sur le quotidien des résidents. Ces initiatives, qui visent à améliorer la qualité de l'air, à réduire les dépenses énergétiques et à favoriser des modes de vie plus respectueux de l'environnement, seront menées en étroite concertation avec les habitants.
Ces actions incluent la végétalisation des espaces publics, une gestion optimisée des déchets et la rénovation énergétique des logements.

Grâce à la participation active des citoyens, ces mesures contribueront non seulement à la transition écologique mais aussi au bien-être et à la santé des habitants, en leur offrant un environnement plus sain et en réduisant leur précarité énergétique.



Action emblématique - Investissement et rénovation

Dans l'optique d'un nouvel appel à projet PNRU, le quartier des Araucarias pourrait devenir un projet pilote exemplaire en matière de transition écologique. En mobilisant les fonds dédiés, comme le Fonds vert et l'appui de l'ANRU, il serait possible de mener une rénovation globale majeure, incluant la végétalisation, l'amélioration des infrastructures et l'intégration de solutions durables. Cette approche permettrait de créer un modèle de quartier résilient, répondant aux défis environnementaux tout en améliorant le cadre de vie des habitants. La commune se tient donc prête à émarger au dispositif en cas de lancement de nouvel appel à projets.

Transition écologique

01

Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique *

Les travaux sur le futur PLU bioclimatique, impliquent des enjeux écologiques et sociaux forts autour de la santé et de la qualité du cadre de vie.

Développement des mobilités douces *

Projet de création d'un schéma directeur piéton / vélo sécurisé, reliant les QPV aux pôles de services.

Études de projets structurants -

Transport par câble *

Lancement d'études de faisabilité pour la création de lignes de téléphérique visant à désenclaver les hauts et faciliter l'accès des habitants aux bassins d'emploi (dessertes proches des QPV de La Châtoire - pôle universitaire et du centre-ville ainsi que des poches de pauvreté, secteur de La Plaine des Cafres).

Plan de végétalisation et renaturation *

En lien avec la démarche "Opération Revitalisation du Territoire", la ville déploiera progressivement des "Magistrales vertes" connectant les quartiers. Elles visent à lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Des pistes d'actions

- Lutter contre les ilots de chaleur dans les écoles.
- Sensibiliser à l'environnement.
- Végétaliser les quartiers avec la participation des habitants.
- Créer le pédibus pour aller à l'école.
- Favoriser l'installation de pistes cyclable.
- Implanter des voies vertes pour certaines liaisons entre QPV.
- Installer des composteur collectifs en pied d'immeubles.
- Initier des réflexions partagées sur la problématiques déchets : CASUD, Bailleurs, Ville.

La transition numérique

02

Identifier les besoins des habitants

- Diagnostiquer et identifier les besoins importants.
- Repérer les plus fragiles et adapter l'offre.

Réduire la fracture numérique

- Favoriser l'accès aux outils numériques.
- Communiquer sur des espaces ressources numériques de proximité : MFS, Espace Multi services, Cohésion sociale, mairies annexes.
- Sensibiliser et prévenir aux usages de l'IA (Intelligence Artificielle).

L'Inclusion et la Médiation Numérique

C'est le cœur de l'action, visant à développer les compétences numériques des habitants. Les besoins sont variés :

- Aide aux démarches administratives en ligne (impôts, CAF, France Travail ...).
- Maîtrise des outils numériques du quotidien (e-mail, navigation internet, réseaux sociaux).
- Utilisation sécurisée du numérique.
- Insertion professionnelle (recherche d'emploi, formations en ligne, création de CV).

Le conseiller numérique, un pont essentiel à la transition

Le conseiller numérique est un acteur essentiel de l'égalité des chances et de l'inclusion sociale.
Rempart indispensable contre la fracture numérique, garantissant l'accès aux droits civiques et sociaux face à la dématérialisation croissante des services, son rôle est fondamentalement tourné vers l'autonomie et l'émancipation des usagers : il les accompagne, sans jamais faire à leur place, pour qu'ils deviennent pleinement acteurs de leur pratique numérique.
Enfin, il renforce la sécurité et la responsabilité en formant aux bonnes pratiques en ligne et en développant l'esprit critique face à la désinformation.

Accompagnements réalisés à La Châtoire en 2024: 1 354.
Accompagnements réalisés aux Araucarias en 2024: 2 551.

Les transitions démographiques

03

Apporter une réponse au défi du vieillissement

- Prévenir des situations d'isolement ...
- Dynamiser la dimension partenariale séniors : habitat inclusif, crèche intergénérationnelle, relais solidarité implanté au sein des quartiers en pied d'immeubles.
- Commerce de proximité en pied d'immeuble.

Organiser l'accueil des nouveaux arrivants

- Intégration de la vie civile
- Repères
- Faciliter ancrage
- Trouver les ressources du territoire. acculturation
- Accompagner les dynamiques de peuplement.



"La question essentielle est (...): le Trois-Mares de demain est à penser et à réfléchir dès aujourd'hui."

"Envisager du travail de proximité dès la prochaine programmation; réfléchir comment, peut-être, occuper un bas d'immeuble, pour une présence sociale, éducative dès l'arrivée des premiers habitants ... "

"Quand on arrive au traitement curatif des problèmes il est déjà trop tard...".

Action emblématique - Fabrication de petits bancs et d'un damier en bois

" La Ruche ", habitat inclusif du CCAS, s'est associé à un menuisier bénévole afin de réaliser avec les hommes seniors du groupe d'habitation "La Bruyère", des petits bancs pour tous les résidents de la RPA. Ils ont également été accompagnés pour la fabrication d'un damier en bois. Ce dernier est à la disposition de tous au sein de l'habitat inclusif. Devenu le jeu en vogue dans cet espace, il rassemble toutes les générations.

Les 4 quartiers politique de la ville

01 | Centre - Ville

02 | La Châtoire

03 | Les Araucarias

04 | Trois-Mares

Les orientations stratégiques

par quartier

Les différents quartiers prioritaires du Tampon ont à la fois des enjeux similaires sur leur territoire, mais également des spécificités locales. Ces dernières nécessitent la mise en place d'actions au plus proche de la réalité observée dans chacun de ces territoires.

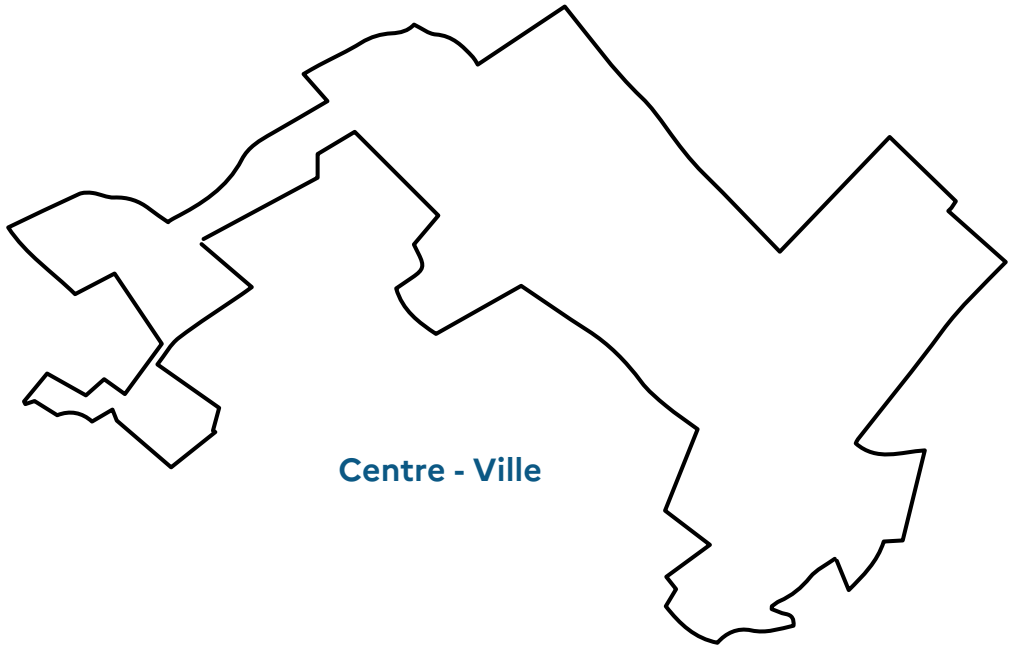
Population de la commune vivant en QPV: 10 024 habitants soit 12 % de la population tamponnaise qui vit en quartier prioritaire.

Outre ces quatre quartiers, huit poches de pauvreté ont été décelées sur le territoire tamponnais. Bien que ne répondant pas à tous les critères de classification en géographie prioritaire, on peut les classer comme vulnérables.



Le Tampon

Centre - Ville



Singularités du quartier :

52 %
Taux de pauvreté

60 %
Part des femmes dans la population

43 %
Part des femmes sans diplôme

38 %
Part de la population sans diplôme

61 %
Part des femmes parmi les ménages d'une personne

75 %
Part des femmes parmi les ménages de 75 ans et plus

80 %
Part des ménages locataires

80 %
Part des résidences principales de type appartement

80 %
Taux d'emploi des 25-54 ans

Les orientations stratégiques par quartier

Centre - Ville

2 476 habitants

4 bailleurs

Le quartier du centre-ville présente un profil complexe, un territoire à deux visages fait de contrastes profonds entre sa façade dynamique et ses fragilités sociales internes. D'un côté, il possède les atouts évidents d'un hypercentre animé : une forte concentration de commerces et de services publics garantit un accès facile aux commodités du quotidien. Cette attractivité est renforcée par des événements commerciaux majeurs, comme la braderie ou les Florilèges, qui animent le quartier et attirent un large public.

Cependant, cette vitrine dynamique masque une forte précarité sociale. Le quartier abrite une population majoritairement féminine, fragilisée par le manque de qualification et l'isolement. Cette situation alimente un paradoxe économique marquant : malgré un taux d'emploi élevé, la pauvreté reste omniprésente, suggérant que beaucoup d'habitants sont des "travailleurs pauvres" occupant des postes précaires.

Cette précarité se reflète dans les conditions de vie. L'habitat, dense et presque exclusivement composé d'appartements en location (plus de 80 %), engendre une instabilité résidentielle et affaiblit le lien social. Conjugué à l'isolement extrême des femmes âgées, cela contribue à former une "population silencieuse".

Conscient de ces défis, une nouvelle stratégie émerge à travers le contrat de ville. L'objectif est de dépasser la seule logique d'animation commerciale pour se concentrer sur le développement social, en visant une amélioration concrète du cadre de vie et en s'appuyant sur les initiatives locales pour retisser les liens et mieux répondre aux besoins des habitants.

Acteurs ressources

Acteurs institutionnels :
Déléguée du Préfet, bailleurs sociaux, coordonnateur de la politique de la ville, référent ATFPB, chefs de projet Politique de la Ville, animateur de quartier, CTG, référent insertion, PRE, coordinateur de la Cité éducative, coordonnateur du CLSPD, médiateur en lien avec le collège, interventions ponctuelles d'un éducateur de rue.

Équipements et services de proximité :
Théâtre Luc Donat et Maison de la Jeunesse et de la Culture (avec médiateur social et adulte-relais), Médiathèque du Tampon, habitat inclusif « Pause Koifé » pour les seniors (CCAS), siège du bailleur social SODEGIS, parc Jean de Cambiaire, banques, médecins, pharmacies, antenne des impôts.

Réseau associatif
Associations de quartier et associations prestataires présentes sur le secteur.

Les orientations stratégiques par quartier

Centre - Ville

- **Renforcement du lien social et lutte contre l'isolement :**

Placer l'humain au cœur des interventions à travers des actions de proximité favorisant la rencontre et l'échange entre habitants, institutions et acteurs sociaux.

Objectifs : retisser les solidarités, réduire l'isolement des seniors – notamment des femmes âgées – et créer des opportunités pour sortir du quotidien grâce à des activités de découverte et d'ouverture.

- **Faciliter la mobilité et l'autonomie des seniors**

Répondre aux difficultés de déplacement liées à la perte d'autonomie en développant des services adaptés, des accompagnements individualisés et des solutions de mobilité.

Objectifs: garantir l'accès aux services, maintenir le lien avec la ville et préserver l'autonomie des personnes âgées.

- **Amélioration du cadre de vie et de l'habitat**

Agir sur l'environnement quotidien pour renforcer la qualité de vie :

- Accessibilité des logements,
- Solutions de mutation pour adapter l'habitat des seniors hors structures spécialisées,
- Travaux d'amélioration légère pour sécuriser et rendre les logements plus confortables.

Objectifs: stabiliser le parcours résidentiel et offrir un cadre de vie propice au maintien à domicile.

- **Culture, sport et créativité comme leviers transversaux**

Développer une offre d'activités de proximité accessibles à tous : sport en pied d'immeuble, cinéma mobile, ateliers créatifs.

Objectifs : encourager l'autonomie, valoriser les compétences, stimuler la participation sociale et favoriser les échanges intergénérationnels autour de pratiques culturelles et ludiques.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- organiser plusieurs temps de rencontre à l'année, en bas d'immeuble: bailleurs - contrat de ville - CLSPD, acteurs institutionnels et habitants
- développer le transport individuel par minibus de l'Habitat inclusif, pour les démarches administratives
- remplacer les baignoires par des douches à l'italienne
- initier le sport adapté en pied d'immeuble

Le Tampon

La Châtoire



Singularités du quartier :

62 %
Taux de pauvreté

51 %
Part des familles monoparentales

55 %
Part des femmes dans la population

49 %
Part de la population sans diplôme

51 %
Part des femmes sans diplôme

50 %
Taux de chômage

83 %
Part des ménages locataires

76 %
Part des appartements en résidence principale

53 %
Part de ménages disposant d'une voiture

Les orientations stratégiques par quartier

La Châtoire

2 362 habitants

2 bailleurs

Le quartier de La Châtoire cumule de fortes fragilités sociales, éducatives et résidentielles.

La pauvreté touche massivement les habitants, avec un taux de chômage de 50 % et une forte proportion de familles monoparentales (51 %). La population, majoritairement féminine (55 %), est en grande partie non diplômée (49 % au total, et 51 % chez les femmes), ce qui freine l'insertion professionnelle et entretient la précarité.

L'habitat est marqué par une forte dépendance à la location (83 %) et une prédominance d'appartements (76 %).

La mobilité constitue un autre facteur d'inégalité : seuls 53 % des ménages disposent d'un véhicule alors que plus de 70 % des habitants utilisent la voiture pour se rendre au travail, révélant une dépendance contrainte.

Acteurs ressources

Acteurs institutionnels :
Déléguée du Préfet, bailleurs sociaux, coordonnateur de la politique de la ville, référent ATFPB, chefs de projet Politique de la Ville, animateur de quartier, CTG, référent insertion, PRE, coordinateur de la Cité éducative, coordonnateur du CLSPD, médiateur en lien avec le collège, interventions ponctuelles d'un éducateur de rue, Point Justice.

Équipements et services de proximité :
La gare routière, la Direction de la Cohésion Sociale de la ville, le centre municipal, La Poste, la salle d'animation de la Zac Paul Badré, la médiathèque numérique, l'habitat inclusif « La Ruche » pour les seniors (CCAS), un terrain de pétanque, un espace de street work-out, une aire de jeux, l'ARAR centre de dialyse, un centre médical, le collège de La Châtoire, une école primaire, un plateau sportif.

Réseau associatif
Associations de quartier et associations prestataires présentes sur le secteur, médiateur social adulte-relais.

Les orientations stratégiques par quartier

La Châtoire

- **Prévention et accompagnement social**

Renforcer la présence de terrain par la création d'emplois de médiateurs sociaux, éducateurs spécialisés et animateurs.

Aller vers les publics en errance (jeunes et adultes) pour prévenir la délinquance et réduire le sentiment d'insécurité.

- **Culture, sport et loisirs comme leviers de cohésion**

Développer une offre d'activités de proximité (sport en pied d'immeuble, ateliers créatifs, animations culturelles).

Organiser des sorties hors du quartier pour ouvrir les perspectives et lutter contre les consommations à risque (alcool, drogues).

- **Lien social et co-construction**

Encourager l'autonomie et l'émancipation des habitants par des projets collectifs.

Renforcer la coordination entre les acteurs de la cohésion sociale et les habitants, dans une logique d'aller-vers et de faire ensemble.

- **Accompagnement à la parentalité**

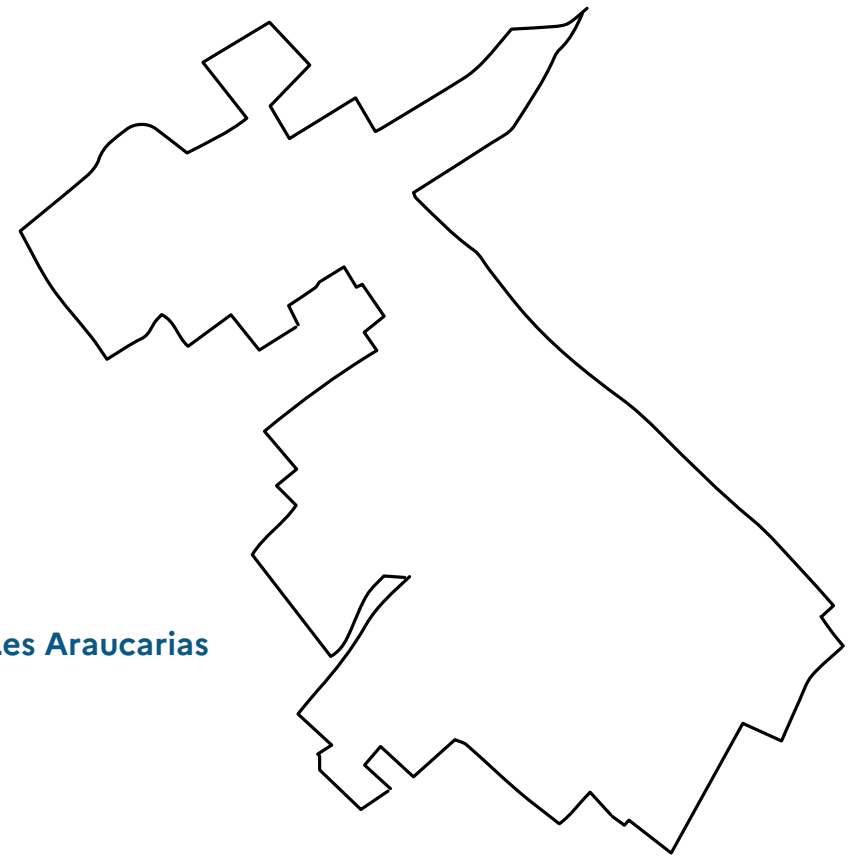
Soutien à la fonction parentale à travers le PRE et la cité éducative ayant pour chef de file le collège de La Châtoire.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- Renforcer le maillage partenarial du médiateur abord collège: PRE, cité éducative, éducateurs de rue, CLSPD, Mission Locale Sud, France Travail, CSAPA etc.
- Organiser plusieurs temps de rencontre à l'année, en bas d'immeuble: bailleurs - contrat de ville - CLSPD, acteurs institutionnels et habitants.
- Développer le transport individuel par minibus de l'Habitat inclusif, pour les démarches administratives.
- Initier le sport adapté en pied d'immeuble.
- Renforcer l'axe parentalité par le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité).

Le Tampon

Les Araucarias



Les Araucarias

Singularités du quartier :

61 %
Taux de pauvreté

54 %
Part des femmes dans la population

19 %
Part des jeunes de 15 - 24 ans

52 %
Taux de chômage

49 %
Part de la population sans diplôme

52 %
Part des femmes sans diplôme

43 %
Part des ménages composés d'une seule personne

82 %
Part des ménages locataires

72 %
Part des résidences principales en appartement

Les orientations stratégiques par quartier

Les Araucarias

3 319 habitants

4 bailleurs

Le quartier des Araucarias, l'un des plus anciens du Tampon, est situé à proximité du centre-ville. Il bénéficie d'une bonne accessibilité et d'une vie locale dynamique, mais son parc de logements sociaux, principalement gérés par la SIDR, ainsi que ses espaces publics, apparaissent aujourd'hui vieillissants et nécessitent une rénovation d'ensemble.

La population se caractérise par une forte présence féminine (54 %), une part importante de jeunes (près de 19 % de 15-24 ans) et de ménages isolés (43 %). Malgré un taux d'activité élevé, le quartier est marqué par un chômage important (plus de 50 %), qui s'accompagne d'un taux de pauvreté élevé. Le niveau de formation reste faible : près de la moitié des habitants n'a aucun diplôme, les femmes étant particulièrement concernées.

Le parc résidentiel est majoritairement locatif (82 %), constitué en grande partie d'appartements, avec une densité moyenne de 2,2 personnes par logement. La voiture reste le principal mode de déplacement, bien que seuls 56 % des ménages en disposent.

En résumé, le QPV des Araucarias est un quartier stratégique mais fragile, combinant une bonne localisation et une vie de quartier active avec de forts enjeux sociaux et urbains. Une réhabilitation globale est attendue pour améliorer les conditions de vie et redonner attractivité et dynamisme à ce territoire.

Acteurs ressources

Acteurs institutionnels :
Déléguée du Préfet, bailleurs sociaux, coordonnateur de la politique de la ville, référent ATFPB, chefs de projet Politique de la Ville, animateur de quartier, CTG, référent insertion, PRE, coordinateur de la Cité éducative, coordonnateur du CLSPD, médiateur en lien avec le collège, un éducateur de rue, un conseiller numérique.
Équipements et services de proximité :
Médiabus, Espace multi-services (CCAS), 2 micro-crèches, un LAEP (Lieu Accueil Enfant Parent), un Relais Petite Enfance (RPE), agence de proximité SIDR, salle d'animation, centre municipal, lycée Roland Garros, 2 écoles (primaire et maternelle), équipements sportifs, 2 aires de jeux,une Maison d'Enfants à Caractère social (MECS).
Réseau associatif
Associations de quartier et associations prestataires présentes sur le secteur, médiateurs sociaux adulte-relais.

Les orientations stratégiques par quartier

Les Araucarias

- **Améliorer durablement la qualité de vie par la rénovation urbaine**

Le quartier des Araucarias souffre de logements sociaux vieillissants et parfois dégradés (insalubrité, infiltrations, moisissures) ainsi que d'espaces publics en perte d'attractivité. La population, attachée à son quartier, attend une amélioration concrète du cadre de vie.

Pistes d'actions :

- Mobiliser le prochain programme de renouvellement urbain pour la réhabilitation des immeubles et des espaces publics.
- Groupe d'habitation "Champacs" de la SIDR: veiller à l'avancée du dossier concernant le relogement des locataires et au devenir du groupe (rénovation, destruction ou encore reconstruction).
- Améliorer la coordination entre les acteurs (bailleurs, services municipaux, associations) pour pérenniser les actions en quartier.

- **Renforcer le lien social et la sécurité**

La jeunesse, souvent confrontée à l'errance et au manque de repères, reste un enjeu majeur pour réduire les phénomènes de délinquance, de consommation de drogues et d'alcool, ainsi que le sentiment d'insécurité.

Pistes d'actions :

- Développer des actions ciblées pour la jeunesse : accompagnement, insertion, prévention.
- Favoriser la rencontre régulière entre habitants et forces de l'ordre et de sécurité civile (police municipale, gendarmerie, pompiers) afin de restaurer la confiance et le dialogue.
- Renforcer la présence de proximité avec des acteurs spécialisés (éducateurs, médiateurs, animateurs).
- Développer des activités sportives, culturelles et citoyennes, supports de lien social et d'épanouissement.
- Ouvrir davantage l'Espace Multi-Services et le LAEP en allant vers les habitants, pour faciliter l'accès aux droits, à l'information et aux services.
- Rencontre en bas d 'immeuble : bailleurs, CLSPD, acteurs institutionnels et les habitants

Les orientations stratégiques par quartier

Les Araucarias

- **Faire des habitants les moteurs de la transformation**

L'implication citoyenne est un levier essentiel pour ancrer les changements et garantir leur durabilité.

Pistes d'actions :

- Organiser des temps d'échanges informels réguliers (ex. "ronds kozé") pour permettre l'expression des besoins et propositions des habitants.
- Soutenir et financer les initiatives locales via le Fonds de Participation des Habitants (FPH), en valorisant et en accompagnant les habitants volontaires afin qu'ils portent des activités.

- **Réduire l'isolement social et garantir l'autonomie des publics fragiles**

L'absence de transport adapté ou accessible isole ces personnes, les empêchant d'effectuer des démarches essentielles.

Pistes d'actions :

- Accompagner physiquement les séniors à besoin lors de leurs démarches administratives.
- Favoriser l'intervention de proximité des conseillers numériques, des acteurs sociaux, des professionnels de l'accompagnement.

- **Initier le sport en pied d'immeuble**

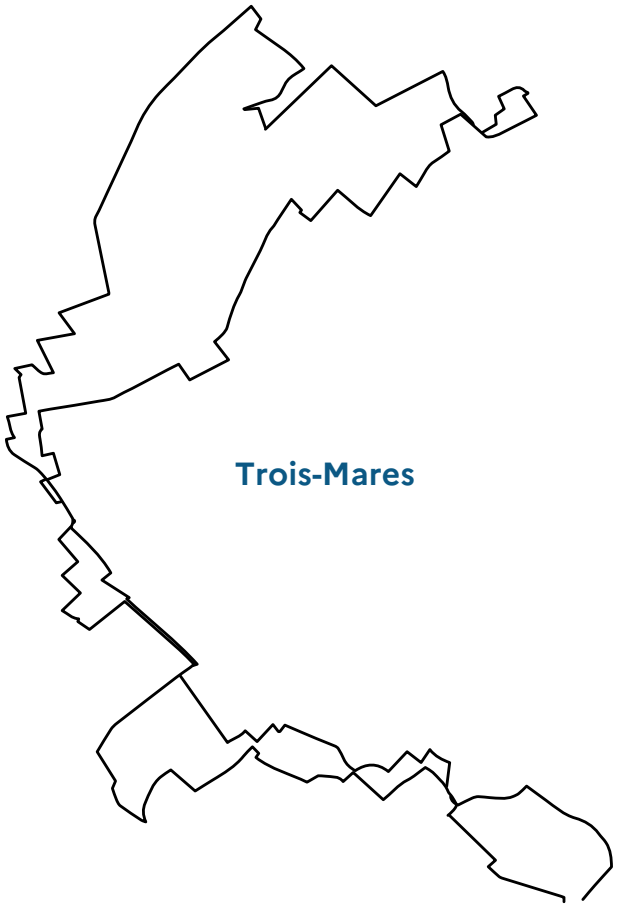
Utiliser l'activité physique comme levier de santé publique et de lien social, en rendant le sport accessible aux personnes éloignées de la pratique (personnes âgées, en situation de handicap, ou peu mobiles) en exploitant le potentiel des espaces de vie du quartier.

Pistes d'actions :

- Interventions de prestataires en pied d'immeuble
- Accompagner les usages : escalier vs ascenseur, balade dans le quartier de vie, privilégier la marche à pied à la voiture, pedibus pour les chemins de l'école.

Le Tampon

Trois-Mares



Singularités du quartier :

51 %
Taux de pauvreté

54 %
Taux d'emploi des 25-54 ans

55 %
Part des femmes dans la population

44 %
Part de la population sans diplôme

85 %
Taux d'activité des 25 - 54 ans

62 %
Part des ménages ayant emménagé depuis 10 ans ou plus

44 %
Taux d'emploi

84 %
Part de la population utilisant un véhicule pour aller travailler

83 %
Part des résidences principales type maison

Les orientations stratégiques par quartier

Trois-Mares

1 546 habitants

2 bailleurs

Extension directe du centre-ville, le quartier des Trois-Mares au sens large, offre aujourd'hui un visage contrasté. En journée, son dynamisme commercial est bien réel, soutenu par un cadre de vie encore perçu comme agréable.
Cette perception de "village où il fait bon vivre" s'appuie sur une réalité statistique tangible dans le périmètre du quartier prioritaire : l'habitat y est encore composé à 83 % de maisons individuelles et sa population est particulièrement stable, 62 % des ménages y étant installés depuis plus de 10 ans.
Cependant, cet équilibre est à un point de bascule. Le quartier au sens large, connaît un développement urbain rapide, marqué par la construction de logements sociaux collectifs qui entraînent une forte densification. Cette mutation risque d'exacerber des fragilités sociales profondes, déjà bien présentes au sein du QPV. En effet, derrière la façade pavillonnaire se cache une précarité structurelle : 44 % de la population n'a aucun diplôme, ce qui explique en grande partie un taux d'emploi très faible de seulement 54 % pour les 25-54 ans. Ces difficultés se traduisent par un taux de pauvreté élevé et soulignent l'enjeu crucial de la cohésion sociale à venir.
De plus, cette densification du quartier au sens large, va accentuer la pression sur une mobilité déjà problématique. Le quartier fonctionne comme une zone résidentielle déconnectée des bassins d'emploi, comme en témoigne le fait que 84 % des actifs dépendent de leur voiture pour aller travailler.
Face à ces défis, l'enjeu est de penser dès aujourd'hui le "Trois-Mares de demain". Plutôt que d'attendre que les problèmes s'installent, une approche proactive est indispensable, en intégrant par exemple une présence sociale et éducative au cœur des nouvelles résidences dès l'arrivée des premiers habitants, afin d'accompagner une transformation urbaine qui soit aussi une réussite humaine.

Acteurs ressources

Acteurs institutionnels :
Déléguée du Préfet, bailleurs sociaux, coordonnateur de la politique de la ville, référent ATFPB, chefs de projet Politique de la Ville, animateur de quartier, CTG, référent insertion, PRE, coordinateur de la Cité éducative, coordonnateur du CLSPD, médiateur en lien avec le collège, un éducateur de rue, un conseiller numérique.
Équipements et services de proximité :
Bdthèque, Mairie annexe, 1 aire de jeux, des équipements sportifs, La Poste, le lycée Pierre Lagourgue, le collège de Trois-Mares, 2 écoles (primaire et maternelle), 2 banques, la gare routière de La Châtoire.
Réseau associatif
Associations de quartier et associations prestataires présentes sur le secteur, médiateurs sociaux adulte-relais.

Les orientations stratégiques par quartier

Trois-Mares

- **Culture, sport et créativité comme leviers transversaux**

Développer une offre d'activités de proximité accessibles à tous : ateliers créatifs, culture, sorties à la découverte de l'île, sport.

Objectifs : encourager l'autonomie, valoriser les compétences, stimuler la participation sociale et favoriser les échanges intergénérationnels autour de pratiques culturelles et ludiques.

- **Lien social et co-construction**

Encourager l'autonomie et l'émancipation des habitants par des projets collectifs.

Renforcer la coordination entre les acteurs de la cohésion sociale et les habitants, dans une logique d'aller-vers et de faire ensemble.

- **Le Trois-Mares d'aujourd'hui et celui de demain**

Au regard de l'augmentation de la population en proximité immédiate du QPV, il est nécessaire:

- de développer la présence d'acteurs de terrain (médiateurs abord collège, tranquilité publique - éducateurs)

- d'accompagner l'émergence associative

- de ne pas se cantonner à regarder le QPV dans son périmètre strict mais de s'ouvrir à son environnement proche qui évolue rapidement. Co-construire une passerelle entre le QPV actuel et le nouveau quartier qui est en train de naître est un indispensable à la cohésion sociale du QPV.

La politique de la ville doit être un levier de structuration des associations sur ce territoire en s'appuyant sur les moyens financiers et humains possibles.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- Organiser plusieurs temps de rencontre à l'année : bailleurs - contrat de ville - CLSPD, acteurs institutionnels et habitants.
- Encourager la mobilité des habitants pour les démarches administratives.
- Favoriser des actions culturelles hors les murs.
- Développer des "ronds kozé".

LES POCHES DE PAUVRETE



Etat des lieux

8 poches de pauvreté

Une poche de pauvreté est une zone géographique souvent de taille plus réduite que les QPV, qui n'atteint pas le seuil de concentration de population et/ou de faiblesse des revenus requis pour être classée QPV par l'État, mais qui présente néanmoins :

- une concentration significative de ménages à bas revenus ou en situation de grande précarité,
- des difficultés sociales et rurales (isolement, faible accès aux services, dégradation de l'habitat, enclavement),
- des dynamiques locales de fragilisation nécessitant une intervention publique ciblée pour prévenir la dégradation de la cohésion sociale.

L'objectif de les inclure est de mobiliser le droit commun sur le modèle d'ingénierie de la Politique de la Ville, pour éviter qu'elles ne deviennent de futurs QPV.

Les huit zones (les bourgs aux abords du 23ème km*, Pont d'Yves, Bras de Pontho, Bras Creux, Petit Tampon, Grand Tampon, Ligne d'Équerre et Bérive) se caractérisent souvent par une identité rurale ou périurbaine et un enclavement géographique propre aux Hauts de La Réunion.

Le constat:

- Des habitats dispersés ou petits noyaux villageois avec une forte identité des "Hauts" et un lien ancré avec l'activité agricole. Ce sont des territoires isolés, souvent enclavés, caractérisés par un habitat peu dense et très hétérogène, avec parfois de l'habitat précaire.
- Une population vieillissante couplée à la présence de jeunes dépendants des transports en communs qui cumulent difficultés sociales (addictions, délinquance ...) et difficultés professionnelles (faible niveau de formation, isolement, manque de confiance en soi ...).
- Le diagnostic des poches de pauvreté du Tampon révèle des problématiques qui s'ajoutent à celles des QPV, souvent liées à leur positionnement géographique et leur isolement.
- Concernant les bourgs aux abords du 23 ème : l'éloignement des services publics est souligné par la population, des commerces de proximité permettant le lien social sont demandés ainsi que le développement d'activités culturelles et sportives.

**: Piton Hyacinthe, Petite Ferme, Grande Ferme, Bourg-Murat partie haute*

Etat des lieux

8 poches de pauvreté

Accès aux Droits et Soins

- Enclavement médical et social : Éloignement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et des administrations.
- Difficulté d'accès physique (transport et coût, temps).

Habitat et cadre de vie

Habitat dégradé et parfois insalubre :

- Vieil habitat en tôle ou bois.
- Manque d'assainissement.
- Précarité énergétique (humidité, froid des Hauts).
- Manque d'éclairage public.

Insertion et emploi

- Mobilité-Emploi : Difficulté à accéder aux bassins d'emploi de la côte ou du centre-ville, faute de transport efficace ou de permis de conduire.
- Faiblesse des qualifications.

Cohésion sociale

- Isolement social et faiblesse du tissu associatif formel.
- Manque d'activités pour les jeunes en soirée et les personnes âgées.
- Solidarité de proximité (familiale, voisinage).

Culture et identité

- Sentiment d'être oubliés et non reconnus.
- Richesse du patrimoine des Hauts peu valorisée.

PISTES D'ACTIONS CONCRÈTES

- Accompagner le développement économique des micro territoires.
- Favoriser l'accès aux droits et à l'information relative à l'isolation thermique, le chauffage.

Taux de pauvreté au Tampon en 2021: 38 %

Pour les poches de pauvreté, le Contrat de Ville 2030 du Tampon devra privilégier une stratégie axée sur l'ingénierie sociale et la mobilisation du droit commun.

4 enjeux transversaux pour ce nouveau contrat de ville

01 L'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations

La participation citoyenne 02

03 La promotion des valeurs de la République

Evaluation du contrat de ville 04

01

L’égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations

Recenser et comprendre les discriminations

La lutte contre les inégalités dans les quartiers prioritaires commence par l'identification des discriminations dans toutes leurs formes. Ces discriminations ne se limitent pas au genre, mais peuvent être liées aux origines, à l'adresse, à l'apparence physique, au handicap, ou à l'orientation sexuelle. Elles se manifestent dans divers domaines cruciaux, tels que l'accès au logement, à la santé, à l'orientation professionnelle ou simplement dans l'occupation de l'espace public. Pour y faire face, il est essentiel de permettre aux habitants de recenser ces inégalités, par exemple à travers des espaces de concertation citoyenne. Ce processus participatif permet de collecter des données précises et de proposer des actions concrètes et adaptées aux réalités du terrain.

Promouvoir l'égalité pour tous

Une fois les discriminations identifiées, la prochaine étape consiste à favoriser l'égalité d'accès aux politiques publiques et à l'emploi pour tous les habitants. Le taux d'activité des femmes est par exemple plus faible que celui des hommes, et la monoparentalité est plus répandue. Pour corriger ces déséquilibres, il est crucial d'adapter les projets et les actions publiques en tenant compte de ces inégalités. Une attention particulière doit être portée à la mise en place de programmes qui facilitent l'insertion professionnelle et sociale, en s'adressant spécifiquement aux besoins des femmes et des familles monoparentales. Dans ce cadre, la promotion de la science et du numérique peut être un levier d'égalité essentiel, car elle ouvre l'accès à des filières d'avenir et renforce la confiance en soi, notamment auprès des publics traditionnellement éloignés de ces domaines.L’association “Les petits débrouillards” basée sur l'éducation populaire par la science peut être un partenaire opérationnel parmi tant d’autres. L'objectif est de garantir que chacun puisse accéder aux mêmes opportunités, renforçant ainsi la cohésion sociale et économique des quartiers.

02

La participation citoyenne

Porter la parole des habitants

La Ville du Tampon s'appuie désormais sur le service Conseils de quartier pour associer les habitants à la vie de leur territoire. La nouvelle étape vise à renforcer cette dynamique en développant des espaces de concertation plus souples et proches du quotidien : diagnostics en marchant, rencontres dans les lieux de vie, échanges informels dans les LCR ou autour des jardins collectifs.
Le Fonds de Participation des Habitants et l'expérimentation de budgets participatifs pour les poches de pauvreté viendront soutenir les initiatives citoyennes et permettre à chacun de contribuer directement à l'amélioration de son cadre de vie.

Créer des outils de communication et d'accompagnement

Pour garantir la remontée des besoins et des projets portés par les habitants, la Ville du Tampon entend accompagner et outiller les instances de participation. Des supports de communication accessibles et variés (affiches, flyers, panneaux d'information, outils numériques) viendront renforcer la visibilité des démarches engagées.
Parallèlement, un travail de formation et d'animation sera conduit auprès des Conseils de quartier et des acteurs de proximité afin de structurer et valoriser la parole des habitants, en assurant sa prise en compte dans la définition et la mise en œuvre des projets de quartier.

03

La promotion des valeurs de la République

La promotion des valeurs de la République et le vivre ensemble

Le contrat de ville a pour ambition de favoriser le vivre-ensemble et de renforcer la cohésion sociale dans les quartiers prioritaires. Ces territoires accueillent des ménages souvent fragilisés qui y trouvent des logements adaptés à leurs ressources et à leurs besoins familiaux. Cette diversité de population, véritable richesse, nécessite cependant d'accompagner les habitants comme les professionnels afin de créer du lien entre citoyens.
Ces liens se construisent autour des valeurs de la République – laïcité, liberté de conscience et d'expression, égalité entre les femmes et les hommes – qui constituent un socle commun indispensable.

Se former et informer pour mieux cohabiter

Les besoins de formation et d'information relatifs aux valeurs de la République concernent l'ensemble des acteurs, au-delà des seuls professionnels de terrain. L'accueil important de primo-arrivants dans les quartiers prioritaires nécessite la mise en place d'actions régulières de sensibilisation.
Les acteurs formés sont ainsi en mesure de développer des initiatives adaptées aux évolutions des besoins et de favoriser l'intégration harmonieuse des nouvelles populations. Cela implique également de prendre en compte la cohabitation avec les arrivants de la zone océan indien et de travailler à la conciliation des modes de vie et des cultures, afin de renforcer le mieux-vivre ensemble et de préserver la richesse culturelle qui caractérise les quartiers.

04

Evaluation du contrat de ville

Une démarche d'évaluation co-construite

L'évaluation est l'axe transversal le plus stratégique du Contrat de Ville du Tampon, car elle est la garante de l'efficacité et de la légitimité des actions menées. Dépassant la simple vérification administrative, elle doit être une démarche co-construite impliquant tous les signataires, des institutions aux habitants.
Cette approche participative permet non seulement de mesurer les résultats (l'atteinte des objectifs chiffrés) et l'impact réel des actions sur le quotidien des habitants (qualitatif), mais surtout de réajuster la stratégie en temps réel. En impliquant l'expertise d'usage des habitants dès la définition des indicateurs, l'évaluation devient un outil de pilotage partagé qui valorise la parole citoyenne et assure que les financements publics aboutissent bien à un changement positif et durable dans les quartiers prioritaires.

L'évaluation du Contrat de Ville est conçue comme un processus stratégique et transversal qui se déploie en trois phases interconnectées :

L'évaluation continue (annuelle) :

- Stratégie & Enjeux : Assurer le suivi opérationnel, l'exécution budgétaire et la conformité administrative des actions. L'enjeu est l'ajustement rapide des modalités de mise en œuvre (logique de moyens).
- Qui : Principalement l'équipe projet du Contrat de Ville, les financeurs (État, collectivité, les bailleurs), les opérateurs associatifs et les habitants.

L'évaluation à mi-parcours :

- Stratégie & Enjeux : Etape la plus stratégique, elle vise à analyser les premiers effets qualitatifs et quantitatifs des actions par rapport aux objectifs fixés. L'enjeu est le réajustement des orientations stratégiques du Contrat (les "clauses de revoyure"). Elle valide ou invalide la pertinence des projets lancés (logique de résultats).
- Qui : intervention d'un cabinet d'évaluation externe pour l'objectivité.

L'évaluation finale :

- Stratégie & Enjeux : Mesurer l'impact global et la plus-value de l'intervention de la Politique de la Ville sur le territoire et le quotidien des habitants des quartiers prioritaires. L'enjeu principal est la capitalisation des réussites, la justification de l'investissement public, et surtout la co-construction des priorités du futur Contrat de Ville ("Engagement Quartiers 2030") en tirant les leçons des actions les plus efficaces (logique d'impact et d'apprentissage).
- Qui : Etat et Commune, un évaluateur indépendant, avec une forte mobilisation des acteurs de terrain et des habitants pour recueillir l'expertise d'usage.

Crédits photos: *service communication de la Ville du Tampon - service politique de la ville (Pascal Domitile - Fanny Mézino) - service Programme de Réussite Educative de la Caisse des Ecoles (Dorothé Brukoa)*

SOURCES:
INSEE
https://sig.ville.gouv.fr/

(*) : Contributions de la DGA Aménagement du Territoire

Les partenaires et acteurs signataires

du contrat de ville

Patrice LATRON
Préfet de La Réunion

Patrice THIEN AH KOON
Maire du Tampon

Jacquet HOARAU
Président de la Communauté d'Agglomération du Sud

Valérie LENORMAND
Directrice Générale de la SHLMR

Valérie FUMAZ
Directrice Générale de la SODEGIS

Laurent PINSEL
Directeur Général de la SIDR

Amendements par avenants pour signatures à venir.